



SOMMAIRE

	Pages
Point 9 de l'ordre du jour :	
Débat général (<i>suite</i>) :	
Déclaration de M. José Napoleón Duarte, président du Conseil révolutionnaire du Gouvernement d'El Salvador	313
Déclaration de M. Dugersuren (Mongolie).....	317
Déclaration de M. Khaddam, (République arabe syrienne)	321
Déclaration de M. Ha Van Lau (Viet Nam).....	324

Président : M. Ismat T. KITTANI (Iraq).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (*suite*)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'arabe*) : L'Assemblée générale va entendre ce matin une déclaration de M. José Napoleón Duarte, président du Conseil révolutionnaire du Gouvernement d'El Salvador. Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de lui souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies et je l'invite à faire sa déclaration.

2. M. DUARTE (El Salvador) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la trente-sixième session de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que votre réputation de diplomate habile et expérimenté est la garantie du succès de nos travaux.

3. De même, j'ai le plaisir de féliciter votre éminent prédécesseur, M. Rüdiger von Wechmar, de la République fédérale d'Allemagne, pour l'efficacité dont il a fait preuve alors qu'il exerçait les fonctions de président de l'Assemblée.

4. Il n'est que justice de rendre hommage au Secrétaire général pour son tact et sa finesse diplomatique et pour la manière remarquable et équilibrée avec laquelle il dirige le Secrétariat dans l'accomplissement de ses tâches délicates.

5. L'Amérique est en deuil. Rómulo Betancourt est passé à l'immortalité. Cet homme, paladin de la démocratie vénézuélienne, a dépassé les anciennes frontières idéologiques pour arracher des griffes menaçantes du totalitarisme les valeurs sociales et démocratiques de sa patrie. Aujourd'hui, le cœur des Salvadoriens ressent la perte de cet ami. Le renforcement de la démocratie en Amérique nous console et nous encourage à poursuivre la lutte qu'il avait entreprise. Il ne nous reste plus qu'à demander à nos frères vénézuéliens de nous permettre de partager leur peine.

6. Du haut de cette tribune, nous réaffirmons notre lutte en faveur de notre propre souveraineté nationale et de notre indépendance politique et nous condamnons, par conséquent, les attitudes expansionnistes, hégémonistes et d'assujettissement. C'est pourquoi nous saluons le vingtième anniversaire de la fondation de la doctrine et de la pratique du non-alignement, dont le Gouvernement d'El Salvador a épousé la philosophie authentique et vérifiable.

7. En faisant le bilan des événements internationaux de ces derniers mois, il est évident que le solde est négatif en ce qui concerne la paix mondiale. En effet, les foyers de tension internationale se sont multipliés. Si nous ajoutons que les relations entre les superpuissances ont empiré, nous pouvons conclure que le monde va à reculons. Dans ce contexte, la concurrence que se font les superpuissances pour conquérir de nouvelles zones d'influence et des adeptes d'un système politique déterminé dans des régions éloignées de leurs pays et ayant des valeurs culturelles différentes est en grande partie responsable de la détérioration de la situation internationale.

8. Ainsi, sous prétexte d'apporter de l'aide à des thèses nationalistes, on essaie, de manière voilée d'abord et ouvertement ensuite, d'injecter des idées ou d'imposer des modèles qui ne se conforment pas à l'idiosyncrasie des peuples, en utilisant comme méthodes la propagande et la subversion, en prétendant diviser les composantes sociales, en fomentant la haine des classes et en exaltant les disparités existantes, pour se présenter ensuite comme sauveurs dans des situations où, comme par magie, le sous-développement disparaîtrait et la paix s'établirait. Nous pensons qu'en définitive seul saura s'imposer un nationalisme véritable qui réponde en tant que tel aux conditions véritables du milieu et qui rejette en conséquence toute greffe de modèles étrangers qui ne correspondent pas aux nécessités ni aux aspirations nationales.

9. Les conflits dans des zones vulnérables telles que le Moyen-Orient non seulement semblent vouloir s'éterniser mais encore menacent de s'étendre pour atteindre des limites qui pourraient nous mener dangereusement au bord d'une conflagration de grande envergure. En parlant du Moyen-Orient, c'est le conflit arabo-israélien qui nous vient tout de suite à l'esprit. Nous considérons comme bienvenue toute nouvelle initiative visant à rechercher progressivement la paix. C'est dans ce contexte que nous voyons les efforts du prince Fahd, de l'Arabie saoudite, exposés dans sa proposition du mois d'août. Nous ne devons pas oublier que la formule d'une entente réside dans l'adaptation appropriée entre la solution du problème palestinien — noyau de la question — et la reconnaissance de la sécurité et de la survie de l'Etat d'Israël. El Salvador ne peut accepter l'acquisition de territoires par la force; il ne peut accepter non plus la menace à l'existence même d'un Etat.

10. L'évolution des événements au Liban, avec toute la séquelle de violations territoriales et les bombardements dont ce pays a été la cible, est un élément qui s'ajoute à cette situation explosive. Nous ne pouvons que déplorer ces actes.

11. Dans un même ordre d'idées, nous condamnons l'attaque aérienne du réacteur nucléaire iraquien.

12. La région de la Méditerranée, avec toute ses traditions culturelles, est une région qui a été le théâtre de nombreux conflits. Cependant, on est en droit d'espérer que, grâce au tact diplomatique dont le Secrétariat des Nations Unies a fait preuve au cours des ans, il sera possible de parvenir à un règlement véritable par la voie de pourparlers intercommunautaires, en vue de préserver l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance

politique de Chypre, son engagement envers le non-alignement, ainsi qu'une vie harmonieuse pour les deux communautés.

13. Alors que nombre des conflits localisés tendent à s'aggraver, l'horizon est loin de s'éclaircir en ce qui concerne le désarmement nucléaire. La possibilité d'un holocauste nucléaire mondial s'accroît de jour en jour à mesure que se développent de nouvelles armes de destruction massive, dans le cadre de la concurrence à laquelle se livrent les superpuissances pour trouver de nouvelles techniques d'anéantissement plus perfectionnées. Au sein de cette assemblée, un grand nombre de pays ont dit à satiété que si un faible pourcentage des dépenses consacrées à la course aux armements nucléaires était utilisé pour financer le développement le niveau de vie actuel serait plus élevé. A cet égard, si nous ne pouvons inverser la tendance à l'armement nucléaire, espérons au moins que la raison prévaudra pour le bien de l'humanité. Ce dernier quart de siècle pourra être caractérisé par le fait qu'on y aura vu des fléaux internationaux aussi condamnables que le terrorisme, mais la déraison ne saurait nous conduire à la décimation de toute une civilisation par une conflagration mondiale.

14. L'un des principes fondamentaux du droit international est la condamnation de l'invasion de territoires nationaux par des forces étrangères. C'est une atteinte à l'essence même du concept de souveraineté. El Salvador, pour aucune raison et sous aucun prétexte, ne saurait accepter que son territoire national soit occupé et il part de ce point de vue lorsqu'il analyse ce qui se passe dans d'autres régions du monde. A cet égard, il voit avec sympathie toutes les recommandations émanant des Nations Unies ou de tout Etat, sans distinctions idéologiques, qui tendent à restaurer ce principe lorsqu'il est violé. Il faut également tenir compte à cet égard du fait qu'à la violation d'un postulat de base de la Charte des Nations Unies vient malheureusement s'ajouter la tragédie des réfugiés qui fuient les invasions armées de troupes étrangères, ce qui, sur le plan humanitaire, équivaut à une véritable catastrophe. En conséquence, nous appuierons tous les projets de résolution envisageant la cessation de l'occupation étrangère comme dans le cas de l'Afghanistan et du Kampuchea.

15. L'Assemblée générale, à sa huitième session extraordinaire d'urgence, consacrée à la question de Namibie, qui s'est tenue récemment, a, une fois de plus, mis en relief le danger que représente pour la paix et la sécurité nationale le comportement de l'Afrique du Sud. Le refus de l'Afrique du Sud de mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qui ont pour but l'indépendance de la Namibie, allié aux événements récents — je veux parler des expéditions punitives contre le territoire d'Etats voisins —, vient anéantir les espoirs permanents qu'avaient suscités les efforts faits pour arriver à la solution envisagée. Au contraire, ces actes laissent présager l'intensification de la lutte armée et une extension du conflit. El Salvador, pour des raisons de principe, condamne énergiquement les incursions armées de l'Afrique du Sud et demande instamment que soit accepté le concept d'une zone démilitarisée le long des frontières de ce pays.

16. Malheureusement, lorsque nous parlons de l'Afrique du Sud, nous devons en même temps parler de l'*apartheid*, système odieux qui persiste encore aujourd'hui et qui est la cause de nombreux actes de violence. En conséquence, tant que la discrimination institutionnalisée ne sera pas éliminée à jamais, cet élément de frustration et d'exaspération continuera de causer des effusions de sang.

17. La paix et le développement sont des éléments abstraits individualisés, mais leur application concrète les

rend interdépendants, en ce sens que l'un ne peut aller sans l'autre. Par conséquent nous devons nous engager à faire des efforts inlassables pour parvenir à la réalisation des deux.

18. En ce qui concerne la question des négociations globales, mon gouvernement voit avec sympathie l'élan récemment donné à la mise en route du dialogue Nord-Sud et il espère que les réunions prévues en la matière seront fructueuses.

19. Notre pays est en faveur de la coopération économique entre pays en développement car elle constitue un instrument utile dans le dialogue Sud-Sud. Nous sommes convaincus que sa mise en œuvre effective contribuera au développement économique de nos peuples. A cet égard, les accords conclus par le Groupe des 77 à la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement, tenue à Caracas en mai dernier, doivent recevoir tout notre appui.

20. Au terme de négociations délicates et ardues, la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, après des progrès louables sur beaucoup de questions importantes, a perdu son élan. Il plane sur cette conférence la menace de voir remis en question le concept philosophique du patrimoine commun de l'humanité en ce qui concerne les fonds marins, avec toutes les conséquences que cela pourrait entraîner. El Salvador, qui a contribué de façon positive au progrès des négociations, est préoccupé de la tournure qu'elles prennent actuellement. Il espère cependant que 1982 verra la conclusion de ces négociations.

21. L'Organisation des Nations Unies, dont l'objectif est de créer un système de protection de la paix et de la sécurité internationales et de vastes programmes de caractère économique, social, culturel et humanitaire, ne devrait pas servir de caisse de résonance à la propagande de conflits strictement nationaux. En empruntant cette voie, l'Organisation risque de s'éloigner des buts pour lesquels elle a été créée et de perdre sa respectabilité, et les résolutions adoptées manquant de base morale, de réalisme et de bonne foi restent des chiffons de papier dénués de tout fondement pragmatique. L'intervention dans les affaires intérieures d'un Etat, sous quelque prétexte que ce soit, ne peut favoriser la revitalisation de l'Organisation mondiale, parce que ce qui n'est pas permis à un Etat ne peut l'être à un groupe d'Etats plus ou moins nombreux, conformément aux règles universellement acceptées du code de conduite internationale selon lesquelles la structure institutionnelle d'un Etat ou son destin sont du ressort exclusif de l'Etat en question. Le meilleur service qu'on peut rendre à la cause de la paix est de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures d'autres Etats. A cet égard, permettez-moi de rappeler le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte qui stipule :

« Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte. »

22. Pour renforcer l'Organisation, nous devons éviter de tomber dans la démagogie et dans les extrêmes. Nous devons éviter l'inclusion ou l'exclusion sélective pour des raisons idéologiques. Enfin, nous devons éviter la situation absurde que représente l'adoption de résolutions déraisonnables dont l'objectif pourrait être tout simplement d'encourager la violence.

23. Grâce aux efforts acharnés et à la bonne volonté manifestée par le Gouvernement du Honduras et l'actuel Gouvernement d'El Salvador, un traité général de paix entre nos deux pays a été signé le 30 octobre 1980. Par

ledit accord, les relations d'amitié et le respect mutuel ont atteint un point culminant et seront, sans aucun doute, bénéfiques pour nos deux peuples. Ainsi, El Salvador n'est actuellement partie à aucun différend — pour reprendre les termes de la Charte — avec les pays dont il partage les frontières, et encore moins avec d'autres pays plus éloignés. En outre, El Salvador a déployé de grands efforts, réciproques certes, avec ses frères d'Amérique centrale, pour favoriser des systèmes de coopération dans l'isthme. Il est juste de reconnaître que l'Organisation des Etats américains a joué un rôle éminent dans la conclusion de cet instrument international.

24. Les organismes régionaux, de par leur nature même, parce qu'ils sont proches de leurs membres et de leurs racines culturelles communes, et parce qu'ils peuvent interpréter correctement les phénomènes qui se déroulent dans les régions respectives, sont appelés à jouer un rôle prédominant dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. La logique politique exige une participation préférentielle de ces organismes, comme le reconnaît la Charte même des Nations Unies. Vouloir rejeter les instances d'un système international structuré sur le plan régional et mondial en faisant valoir la gravité et la localisation du conflit ne peut être préconisé que par des Etats qui n'ont pas confiance dans la force morale et juridique de leurs arguments. L'un des résultats qu'entraînerait une action insensée de cette nature serait de détruire l'harmonie entre les organisations internationales à caractère régional et l'Organisation mondiale, avec tous les dangers que cela comporte.

25. Pour renforcer le caractère global du droit international, nous ne devons pas affaiblir les parties qui constituent les éléments fondamentaux de l'ensemble. Ce n'est qu'ainsi qu'un système intégré pourra fonctionner. Pour cette raison, la pratique constante avalisée par cette organisation mondiale a été de méconnaître des situations qui ont été traitées par des organismes régionaux. A cet égard, la coordination des efforts de l'Organisation des Etats américains [OEA] et ceux de l'Organisation de l'unité africaine [OUA] a abouti à une réalisation exemplaire et digne d'éloges.

26. Dans la dynamique sociologique d'un processus politique, aucun Etat ou groupe d'Etats rattachés par des liens d'idéologie ou d'opportunisme, ni aucun groupe politique international quelconque n'a le pouvoir d'imposer capricieusement sa volonté en contrôlant le déroulement des événements dans un pays donné, contre le gré de la majorité des habitants de ce pays.

27. D'autre part, le plein respect des normes fondamentales du droit international, y compris bien entendu le principe de la bonne foi, représente la condition *sine qua non* de toute initiative de paix.

28. Si un concours de circonstances dans une région a suscité certains événements qui semblent favoriser certains courants philosophiques et politiques, cela ne suppose pas nécessairement que les pays voisins soient obligés d'adopter la même ligne d'action, car ce qui convient à un pays pourrait bien s'avérer désastreux pour un autre. Résister aux avantages apparents d'un gain politique immédiat illusoire au nom d'intérêts nationaux légitimes et stables est une option qui a exigé une décision intelligente et pragmatique. Cette décision s'est inspirée d'un point de vue à long terme et non pas des passions de l'heure. Il faut, dans cette option, faire cesser l'action de ceux qui profitent des passions de la jeunesse et essaient d'inciter à la haine sociale ceux qui manquent de tout en les poussant sur le chemin d'une violence absolue, de même que les manœuvres de ceux qui veulent revenir par tous les moyens, même la violence, à un *statu quo* dépassé à jamais parce qu'injuste. Ces deux positions sont con-

damnables car elles mènent à la perte tragique de vies humaines dans une lutte fratricide.

29. Il n'est jamais trop tard pour apprendre les leçons de cette expérience amère : bannir ce qui est irrationnel et rechercher la voie de la concorde.

30. El Salvador est prêt à collaborer de manière résolue à l'instauration d'un climat de confiance entre les pays frères de la région. Dans notre comportement international, nous respecterons les principes de la Charte, en particulier ceux qui préconisent le respect mutuel, le respect de la souveraineté des autres Etats et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Nul ne peut dire que mon gouvernement ait violé ces principes ou qu'il ait suscité des conflits avec d'autres nations ou pays de la région. Nous avons fait preuve de tolérance face à d'autres dont l'attitude contrevenait au droit international et mettait en danger la coexistence harmonieuse entre les nations souveraines, dans l'espoir que de tels procédés seront rectifiés et que ces pays feront preuve de maturité politique et respecteront les normes des droits de l'homme. Nul ne peut invoquer valablement, que ce soit d'un point de vue moral, juridique ou politique, ce qu'on a appelé la solidarité des organisations et des mouvements à même vocation idéologique pour supprimer toute la structure des principes fondamentaux du droit international, reconnus et acceptés par tous les Etats ici présents qui ont adhéré à la Charte de cette Organisation.

31. El Salvador s'est toujours efforcé de favoriser une coopération véritable qui apporte des avantages réciproques dans la région centraméricaine et continuera de le faire. Mon pays est conscient du fait que, dans la région de l'Amérique centrale, des événements ont créé des modèles de développement économique et social différents. Conformément à cette philosophie, les ministres des affaires étrangères d'El Salvador et des pays d'Amérique centrale ont signé, le 15 août de cette année, la Déclaration de Tegucigalpa¹. Je voudrais citer certains passages du préambule et du dispositif de cette déclaration ayant trait à la coopération internationale :

« *Considérant* que ces initiatives offrent aux pays de l'isthme centraméricain des possibilités qu'ils devraient exploiter, étant entendu que cette coopération ne doit pas interférer avec les objectifs nationaux ni avec les méthodes propres avec lesquelles chaque pays entend les atteindre;

« ...

« 1. *Réaffirment* leur désir d'encourager le développement intégré de leurs pays respectifs pour améliorer le bien-être spirituel et matériel de tous leurs habitants, dans le cadre de la stratégie de développement que chacun des pays adopte en toute souveraineté;

« ...

« 3. *Lancent* un appel à la communauté internationale pour qu'elle collabore avec les pays de l'isthme centraméricain dans les efforts internes et interrégionaux que ceux-ci réalisent pour éliminer les obstacles qui s'opposent à leur développement, au moyen d'une action concertée et déterminée, en gardant à l'esprit les priorités que chacun desdits pays aura énoncées, indépendamment de la voie choisie pour les réaliser, afin de renforcer la coordination et le caractère complémentaire du développement économique des pays de la région. »

32. Notre philosophie des relations internationales et régionales est une philosophie de coopération et de respect mutuel.

33. L'Amérique centrale est plus qu'une région constituée simplement de pays. C'est un symbole d'unité et de fraternité historique.

34. Je voudrais souhaiter très chaleureusement la bienvenue au Belize au sein de l'Organisation. El Salvador a toujours estimé que le Belize, en raison de sa situation particulière, produit de l'histoire et de la géographie, peut être un élément d'intégration entre l'Amérique centrale et les Antilles. Nous formons des vœux pour que les questions qui doivent encore faire l'objet d'un accord avec la République sœur et voisine du Guatemala soient résolues de manière satisfaisante pour les Etats parties, conformément aux accords de principe déjà négociés. Nous espérons que ces deux pays reprendront leurs entretiens dans l'esprit de concorde et d'entente dont il est question dans le document cité.

35. Nos salutations vont également à Vanuatu, autre Etat indépendant, qui est devenu récemment un membre de cette communauté internationale.

36. El Salvador ne souhaite pas être l'objet de différends et il ne le permettrait pas non plus; il ne veut pas être la prise de l'ambition hégémoniste de grandes puissances. Son peuple, orgueilleux par vocation, produit d'un métissage miraculeux, exige avec force d'être le protagoniste de sa propre destinée. Nous sommes certains du jugement de notre peuple et nous garderons ouvert le chemin de l'espoir vers une société plus juste et plus humaine, dans un contexte social honnête.

37. Nous avons dit et soutenu avec force que le problème salvadorien repose sur une situation qui concerne uniquement les Salvadoriens. La solution, en conséquence, doit être clairement nationale et doit tenir compte, pour cela, de l'idiosyncrasie de notre peuple, de la démocratisation du pays et de la recherche de la justice sociale, autant d'éléments qui sont indispensables à l'affermissement de la paix et de l'harmonie nationales.

38. En dépit de ce qui précède, nous voulons, de cette tribune, exposer certains éléments de ce problème complexe, non pas pour inviter un pays quelconque à s'ingérer dans nos affaires intérieures, en violation du principe de la non-ingérence, mais plutôt pour que l'on comprenne bien ce qui se passe dans la République d'El Salvador et pour dire quelle est la solution que les Salvadoriens envisagent comme étant la plus appropriée.

39. Mon gouvernement, en dépit des événements violents, a continué à édifier une société démocratique avec la participation du peuple, une société pluraliste où l'homme pourrait jouir dans la paix d'une vie plus juste, plus humaine et solidaire. Dans la réalisation de nos buts, nous ne nous sommes pas laissé décourager par les attaques des extrémistes, dont les activités terroristes se sont intensifiées à cause de l'appui extérieur que leur fournissent ceux qui veulent, pour El Salvador, un système totalitaire.

40. C'est ainsi que nous avons continué à réaliser les changements de structure qui comprennent essentiellement la nationalisation bancaire, la nationalisation du commerce extérieur et la réforme agraire la plus profonde et intégrale réalisée en Amérique latine, fermement convaincus qu'avec le développement dans un climat de paix nous sortirons de la misère et du retard que notre peuple connaît depuis des siècles.

41. Sur le plan politique, nous arrivons déjà à une étape décisive, c'est-à-dire celle d'un processus électoral que, du haut de cette tribune, le Ministre des relations extérieures de mon pays a annoncé il y a un an à peine; il a dit que c'est un projet qui permettra à notre peuple de se prononcer sur sa propre destinée pour la première fois de manière démocratique. Le calendrier fixé a été respecté strictement; qui plus est, certaines mesures de détente interne ont été prises, dont la plus importante est le projet politique que j'ai annoncé le 15 septembre dernier en ma qualité de président du Conseil révolutionnaire du gouvernement,

alors que nous commémorions l'indépendance de la patrie.

42. Le Gouvernement d'El Salvador estime que la solution de la crise que traverse le pays doit être essentiellement une solution politique et démocratique. A ce propos, le Gouvernement d'El Salvador estime que le processus électoral est une ouverture et représente l'instrument approprié pour obtenir cette solution démocratique, dont l'élément fondamental est le dialogue. Celui-ci doit se dérouler entre les partis, et tous les partis politiques, sans discrimination idéologique quelle qu'elle soit, pourront participer.

43. C'est à la suite de ce dialogue entre les partis que s'établiront les conditions nécessaires et les mécanismes indispensables à la bonne marche du processus démocratique et à un juste résultat des élections. Mon gouvernement a lancé un appel aux partis politiques et à tout autre groupe politique qui souhaiterait participer au processus électoral, leur demandant de se joindre à ce dialogue électoral. De même, un appel a été adressé aux partis politiques le Movimiento Nacional Revolucionario et l'Unión Democrática Nacionalista, reconnus par la loi en tant que partis et qui appartiennent au Front démocratique révolutionnaire, leur demandant de se départir de leur hostilité et de prendre part au dialogue entre les partis afin de débattre et d'étudier toutes les questions liées au processus électoral; c'est en effet la seule solution démocratique dont dispose le peuple d'El Salvador devant les différentes options qui s'offrent à lui.

44. A cet égard, le Front démocratique révolutionnaire a été invité également à renoncer à la lutte armée, à s'inscrire en tant que parti politique et à participer au processus électoral, laissant de côté toute tendance à saboter, par le recours à la violence, le résultat d'élections qui seront justes, libres et légitimes. En conséquence, il sera appelé à choisir entre le chemin de la paix et le chemin tortueux de la violence terroriste.

45. Cette volonté de paix et de concorde de mon gouvernement exclut entièrement toute négociation ou toute base de dialogue avec des secteurs armés organisés. Il est évident que, dans ce contexte, tout groupe de ce genre qui déposerait les armes pourrait prendre part au processus électoral.

46. Cette proposition de paix, de concorde et d'harmonie nationale, je l'expose à tous les peuples du monde réunis ici. A vous tous, représentants de tant de pays, je vous dis solennellement que, dans cette grande croisade démocratique de pacification et de rencontre nationale, nous sommes disposés à concentrer toute notre énergie, toute notre volonté et tout notre esprit pour établir les meilleures conditions possibles afin que le peuple d'El Salvador puisse décider librement aux urnes quelles seront les caractéristiques fondamentales de notre nouvelle patrie, en élisant une assemblée constitutionnelle qui devra élaborer une nouvelle constitution politique, base fondamentale d'une société démocratique, égalitaire, solidaire et juste.

47. Les causes internes d'ordre économique, social, culturel et politique qui sont la cause de la violence et de la crise nationales actuelles sont en train d'être éliminées grâce à la consolidation et au développement des réformes structurelles nécessaires. Ce processus politique, dont le point culminant sera des élections libres, contribuera à une solution objective et vraie de la crise.

48. Ces efforts que font les Salvadoriens doivent tendre en même temps à éliminer les facteurs externes qui aggravent nos problèmes.

49. Qu'il me soit permis de faire une dernière réflexion : les conflits et les divergences entre les grands ne favorisent pas la démocratie, mais la clameur des petits est, elle,

nécessaire pour que survive l'idéal de l'humanité, idéal assourdi par le bruit d'une civilisation matérialiste qui, volontairement, se prive de ses yeux et de ses oreilles.

50. Dans un monde tel que celui-ci, toute clameur pourrait être inutile. Je le dis parce que je sais que des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants se crispent sur leur désespoir et se débattent dans le désarroi dans tellement de régions du monde parce que le soleil ne se couche jamais, semble-t-il, sur le royaume de l'injustice.

51. Si Dieu écoute la clameur des petits, pourquoi les chefs des nations grandes, des nations puissantes, des nations développées ne pourraient-ils pas faire de même? Qu'ils ne comptent pas sur la peur que suscitent leurs armes et leurs actions, car c'est justement de cette peur qu'ils devraient avoir peur.

52. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier M. José Napoleón Duarte, président du Conseil révolutionnaire du Gouvernement d'El Salvador, pour l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

53. M. DUGERSUREN (République populaire mongole) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, veuillez accepter mes félicitations à l'occasion de votre élection aux hautes fonctions de président de la trentième session de l'Assemblée générale. Notre délégation est certaine que votre grande expérience personnelle du travail des Nations Unies contribuera au succès de la présente session.

54. La République populaire mongole salue l'entrée de la République de Vanuatu et du Belize à l'Organisation des Nations Unies et souhaite aux populations de ces deux pays de connaître de grandes réussites dans le renforcement de leur liberté et de leur indépendance et dans l'édification de la structure sociale et économique de leur pays.

55. Le monde a abordé l'avant-dernière décennie du XX^e siècle, qui est marquée par la montée continue des forces de la paix, de la démocratie et du socialisme. L'année en cours — 1981 — est riche en événements d'une portée toute particulière pour notre pays. Le peuple mongol a solennellement marqué le soixantième anniversaire de la fondation du parti révolutionnaire populaire mongol et le soixantième anniversaire de la victoire de la révolution populaire qui ont instauré une ère de renaissance nationale, de progrès et de prospérité dans son histoire. En mars de cette année mémorable, un citoyen de la République populaire mongole, J. Gurragcha, a pris part à un vol dans l'espace extra-atmosphérique en tant que membre de l'équipe soviéto-mongole du navire spatial Soyouz-39.

56. Des transformations fondamentales se sont produites en Mongolie pendant ce laps de temps historique. Notre société est passée du féodalisme du Moyen Age au socialisme, sans passer par les étapes du développement social du capitalisme. Aujourd'hui, la République populaire mongole est devenue un Etat socialiste jouissant d'une économie au développement dynamique, d'une culture florissante et d'un niveau de vie qui ne cesse de s'accroître.

57. Aujourd'hui, notre peuple, s'appuyant sur l'aide désintéressée et l'étroite coopération de l'Union soviétique et des autres pays de la communauté socialiste, s'efforce d'atteindre l'objectif du parachèvement de l'édification de la base matérielle et technique du socialisme.

58. Le Secrétaire général du Comité central du parti révolutionnaire populaire de Mongolie, président du Présidium du Grand Khoural populaire de la République populaire mongole, M. Yu Tsedenbal, dans son rapport au XVIII^e Congrès du parti, a énoncé les tâches suivantes eu égard aux activités de politique étrangère en vue de renforcer la paix :

« Poursuivre de manière active et continue la politique de renforcement de la détente et d'amélioration de la situation internationale; favoriser par tous les moyens la mise en œuvre des initiatives de paix présentées par le XXVI^e Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique pour donner suite au programme de paix; appuyer les efforts des Etats épris de paix pour freiner la course aux armements et adopter des mesures efficaces dans le domaine de la détente militaire et du désarmement; contribuer, dans le cadre des Nations Unies et d'autres organisations internationales, aux efforts visant à apporter des solutions constructives aux problèmes brûlants de l'actualité; contribuer par tous les moyens au renforcement de la paix et de la sécurité en Asie, grâce aux efforts conjugués des Etats asiatiques; travailler à une nouvelle expansion du dialogue politique et à une coopération égale dans différents domaines avec les pays d'Asie ».

59. La situation internationale actuelle fait que le renforcement de la paix et de la sécurité générale est la tâche principale de tous les Etats épris de paix. En 1981, la communauté mondiale a été le témoin d'une tension internationale qui ne cesse de croître. La raison pour laquelle les événements ont pris cette tournure négative réside dans les intrigues de plus en plus poussées des milieux les plus agressifs de l'impérialisme avec la connivence directe des dirigeants maoïstes de la Chine. Ces forces poursuivent le but aventuriste de freiner le progrès social du monde. Cette ligne de conduite représente une tentative de refuser aux nations leur droit à la paix, à l'indépendance nationale et au progrès social. Elle représente aussi une atteinte ouverte au droit des pays nouvellement indépendants à une coopération équitable et juste sur le plan international et au droit de disposer librement de leurs richesses et ressources nationales.

60. On voit sans cesse s'intensifier en Occident une campagne contre la mythique « menace militaire soviétique » ou le « terrorisme international » afin de justifier des agressions qui ne visent pas seulement le socialisme réel et les forces de la libération nationale et sociale. Cette campagne, en effet, sert à camoufler les tentatives pour exporter la contre-révolution et à dissimuler l'offensive contre tout ce qui est juste, démocratique et progressiste. Cette politique, détachée totalement de la réalité, vise à atteindre l'inaccessible et est empreinte d'un esprit d'aventurisme. La communauté internationale doit en être pleinement consciente.

61. Le fait que la politique militariste et expansionniste trouve son expression matérielle dans les mesures prises par le Gouvernement des Etats-Unis et les milieux dirigeants des membres principaux de l'OTAN pour obtenir une supériorité militaire stratégique est clair. Aujourd'hui, il y a une course aux armements sans précédent et on voit se réaliser un vaste programme en vue de créer de nouvelles générations d'armes stratégiques et tout un système d'armes nucléaires et classiques. De nouveaux types d'armes chimiques et bactériologiques ont été mis au point. Il a été décidé de mettre en place des missiles nucléaires américains à moyenne portée en Europe occidentale. Les Etats-Unis ont fait part de leur décision de procéder à une production à grande échelle de l'arme à neutron. Dans ce même pays, on nourrit le dessein de militariser l'espace extra-atmosphérique.

62. On voit s'élargir les bases militaires impérialistes et on assiste également à la création de ce que l'on appelle les « forces de déploiement rapide », qui sont destinées à intervenir dans différentes parties du monde.

63. Les Etats-Unis refusent de ratifier le traité SALT II, étendent les négociations sur des questions vitales touchant la limitation de la course aux armements et le désarmement, notamment dans le domaine de la limitation des

armes nucléaires et des autres types d'armes de destruction. Le danger de ces préparatifs militaires pour l'humanité tout entière se trouve aggravé par la campagne intense à laquelle se livrent les Etats-Unis afin de préparer l'opinion publique à accepter l'idée de l'admissibilité d'une guerre nucléaire dite « limitée » et la possibilité de survivre à cette guerre. Aspirant à s'assurer le rôle dirigeant, les Etats-Unis déclarent arbitrairement que diverses régions du monde sont sphères d'intérêts vitaux des Etats-Unis, c'est-à-dire en font les objectifs d'une ingérence directe et d'une intervention armée. Ceci est directement lié à l'aide militaire et économique que les Etats-Unis accordent aux régimes réactionnaires du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud et du Sud-Est, de l'Amérique latine, de l'Afrique australe, etc. C'est également à cela que se rapportent directement la guerre non déclarée contre la République démocratique d'Afghanistan et les intrigues bellicistes contre la République populaire du Kampuchea organisées de concert par Washington et Pékin.

64. En face de cette politique de diktat et d'agression, l'Union soviétique et les autres pays socialistes avancent des initiatives de paix élaborées aux congrès des partis communistes et des travailleurs de ces pays ces temps derniers; notamment, le programme de paix pour les années 80 proposé par le XXVI^e Congrès du Parti communiste de l'Union² soviétique contient tout un ensemble de propositions constructives et réalistes sur les questions clefs touchant l'assainissement de la situation internationale et la prévention de la menace de guerre.

65. Les pays socialistes proposent un dialogue pacifique et des négociations constructives sur la base du principe de l'égalité et de la sécurité égales, en tant que seul moyen raisonnable de régler les problèmes internationaux. Le dialogue contribue à consolider la confiance et la compréhension entre les Etats, atténue les tensions, préserve la détente, élimine les conflits et les crises.

66. A cet égard, la délégation de la Mongolie souligne la signification particulière d'une amélioration des relations entre les deux principales puissances dotées de systèmes sociaux différents : l'Union soviétique et les Etats-Unis. Nous pensons que les réunions constructives de représentants de ces pays à tous les niveaux, y compris le niveau le plus élevé, comme le propose l'Union soviétique, auront un effet décisif sur l'amélioration du climat international et répondront aux intérêts à long terme du renforcement de la paix et de la sécurité internationales. C'est sous ce jour que la délégation de la République populaire mongole considère la portée des réunions qui ont eu lieu ces jours-ci entre le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis. L'accord sur le commencement, le 30 novembre de cette année, des négociations sur la limitation des missiles nucléaires à moyenne portée en Europe ne peut que remporter l'approbation de la communauté internationale.

67. La mise en œuvre de la proposition de l'Union soviétique de tenir des réunions du Conseil de sécurité avec la participation des principaux dirigeants des Etats membres de ce Conseil et d'autres pays intéressés² constituerait en fait des négociations multilatérales au niveau le plus élevé sur les questions brûlantes liées au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Moyennant une attitude positive de toutes les parties, et surtout des membres permanents du Conseil, ces réunions pourraient aboutir à des résultats positifs à très vaste portée.

68. Bien entendu, les initiatives pacifiques des pays socialistes visent avant tout l'adoption de mesures propres à arrêter la course aux armements et à assurer le désarmement, notamment le désarmement nucléaire. L'attitude des pays socialistes dans ce domaine repose sur le maintien de la parité militaire et stratégique globale qui existe

actuellement et sur une réduction des arsenaux des Etats, dans le respect le plus strict des intérêts de sécurité de tous les pays. Malheureusement, en raison de la position négative des Etats-Unis et de certaines autres puissances nucléaires, il n'y a pas eu jusqu'ici d'examen approprié des propositions des pays socialistes aussi importantes que celles concernant la cessation de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et la réduction progressive des stocks, jusqu'à leur destruction totale, l'interdiction de créer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, etc.

69. Le Gouvernement de la République populaire mongole attache une importance toute particulière à la reprise des négociations sur la limitation des armements stratégiques avec conservation de l'acquis. A propos des négociations à venir sur les missiles nucléaires à moyenne portée, ma délégation déclare une fois de plus combien notre gouvernement apprécie la proposition de l'Union soviétique d'arriver à un accord prévoyant un moratoire, tant quantitatif que qualitatif, qui serait imposé sur le déploiement en Europe de nouveaux missiles nucléaires à moyenne portée par les pays de l'OTAN et l'Union soviétique, y compris les armes nucléaires placées dans les bases avancées des Etats-Unis dans la région. Cet accord créerait les conditions favorables à des négociations visant à diminuer les affrontements militaires en Europe, ce qui a un effet direct sur la situation mondiale dans son ensemble. Il faciliterait également la solution de la question d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe et la réalisation de résultats tangibles dans les entretiens de Vienne sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements et autres mesures connexes en Europe centrale.

70. La République populaire mongole, coauteur du projet de convention sur l'interdiction de la fabrication, du stockage, du déploiement et de l'utilisation des armes nucléaires à neutrons³, soumis à l'examen du Comité du désarmement dès 1978, est favorable à la reprise immédiate des négociations sur ce problème pressant. La République populaire mongole, dans sa déclaration au Comité le 20 août 1981⁴, a condamné la décision des Etats-Unis de passer à la production à grande échelle des armes à neutrons et a demandé à Washington qu'il soit mis fin à la production de ce type particulièrement inhumain d'armes de destruction massive.

71. La République populaire mongole se déclare pour l'achèvement de l'élaboration de la convention interdisant les armes radiologiques, avant la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

72. Pour ce qui est de donner un élan aux entretiens consacrés aux questions vitales touchant la fin de la course aux armements, une grande importance revient au bon déroulement de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, prévue pour le premier semestre de 1982. Cette session est appelée à consolider et à développer les réalisations de la première session extraordinaire de 1978 et à devenir une étape importante vers la convocation d'une conférence mondiale du désarmement qui pourrait adopter des décisions contraignantes sur les questions brûlantes du désarmement. La République populaire mongole, membre du comité préparatoire de la session extraordinaire, continuera à faire des efforts actifs pour assurer le succès de ce travail.

73. Etant donné qu'à l'heure actuelle le danger d'une militarisation de l'espace extra-atmosphérique devient de plus en plus réel, la proposition de l'Union soviétique prévoyant la conclusion d'un traité interdisant de placer des armes de tous types dans cette sphère nouvelle de l'activité

humaine [A/36/192, annexe] vient à point nommé. La réalisation de cette initiative renforcerait les instruments de droit international existant déjà afin d'empêcher que l'espace extra-atmosphérique ne devienne une arène de la course aux armements. A notre avis, il serait opportun que l'Assemblée générale recommande au Comité du désarmement de commencer au plus tôt l'élaboration d'un traité interdisant de placer des armes de tous types dans l'espace extra-atmosphérique, en prenant pour base le projet présenté par l'Union soviétique.

74. La République populaire mongole appuie fermement la proposition très importante de l'Union soviétique tendant à ce que l'Assemblée générale adopte, à la présente session, une déclaration sur la prévention d'une catastrophe nucléaire. Les exigences de l'heure trouvent une excellente réponse dans la proposition [A/36/241] visant à condamner l'emploi en premier des armes nucléaires, comme étant le crime le plus grave contre l'humanité, de même que toute doctrine permettant l'emploi en premier des armes nucléaires, comme étant incompatibles avec les normes morales des hommes et les nobles idéaux des Nations Unies. Ma délégation juge particulièrement opportune la clause du projet de déclaration sur le devoir suprême et l'obligation directe des dirigeants des Etats dotés d'armes nucléaires d'agir de manière à écarter le danger d'un conflit nucléaire. L'adoption de la déclaration par l'Assemblée générale constituerait un acte très important répondant aux aspirations des peuples du monde qui souhaitent que soit prévenue la menace d'une guerre nucléaire et viendrait fortement consolider la sécurité de tous les pays, au premier chef des Etats non nucléaires. Ma délégation estime que l'Assemblée générale a le devoir d'adopter cette déclaration, devoir qui découle des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

75. La situation sur le continent asiatique donne lieu à de vives inquiétudes. Les forces de l'impérialisme, de l'hégémonisme et du militarisme intensifient leurs visées contre la paix et l'indépendance des peuples d'Asie. L'expansion de la collaboration militaire et politique entre les Etats-Unis et la Chine et la décision du Gouvernement des Etats-Unis de fournir à la Chine des armes modernes et des techniques et de la technologie militaires constitue un fait des plus dangereux. La participation de plus en plus évidente du Japon à l'association militaire et politique des Etats-Unis et de la Chine a une influence défavorable sur la situation internationale.

76. La situation en Asie du Sud-Est s'est détériorée du fait des intrigues des forces agressives et expansionnistes qui ne veulent pas accepter les réalités nouvelles ni la consolidation continue du système populaire démocratique au Kampuchea. Des tentatives sont faites pour rétablir le régime rejeté par le peuple du Kampuchea et, à cette fin, on monte des groupes divers de traîtres aux intérêts de leur propre peuple. La décision de convoquer une prétendue conférence internationale sur le Kampuchea, malgré les objections du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea et d'une large opinion publique internationale, n'est qu'une tentative d'ingérence grossière dans les affaires intérieures de cet Etat souverain. Les décisions de cette soi-disant conférence n'ont aucune force juridique. Elles ne peuvent que servir les intérêts de ceux qui font obstruction aux efforts visant à normaliser la situation en Asie du Sud-Est et vont à l'encontre des intérêts authentiques de la paix et de la stabilité de tous les pays de la région sans aucune exception. Le fait de donner le siège du Kampuchea à l'Organisation des Nations Unies à des personnes qui ont sur la conscience la mort de millions de Kampuchéens porte préjudice au prestige et à l'autorité de l'Organisation mondiale.

77. La République populaire mongole appuie toujours les propositions bien connues avancées par la République socialiste du Viet Nam, la République démocratique populaire lao et la République populaire du Kampuchea visant à faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, de stabilité et de coopération. La délégation mongole estime que les nouvelles initiatives présentées par le Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao dans son mémoire en date du 28 septembre 1981 [A/36/561] représentent un développement nouveau des propositions faites par les trois pays de l'Indochine sur la normalisation de la situation dans la région et pense que ces propositions pourraient constituer une base constructive pour atteindre cet important objectif.

78. L'intensification des desseins agressifs et des intrigues belliqueuses des forces d'hégémonie et de leurs complices contre la République démocratique d'Afghanistan et la campagne sans frein menée autour du « problème afghan », qui, d'ailleurs, n'existe pas, aggravent de plus en plus la situation dans cette partie de l'Asie.

79. La République populaire mongole se déclare en faveur d'un règlement politique de la situation qui règne autour de l'Afghanistan. Les propositions constructives du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, contenues dans sa déclaration du 24 août 1981 [A/36/457], apportent la possibilité d'une solution positive du problème et de l'établissement de la paix et de relations de bon voisinage dans cette région. C'est dans cette même voie que s'inscrivent les nouvelles initiatives de l'Union soviétique sur les moyens d'assurer la paix et la sécurité dans la région du golfe Persique. La République populaire mongole rejette la proposition de certaines puissances occidentales de convoquer une conférence internationale sur l'Afghanistan sans la participation de ce pays, parce que nous voyons là une manœuvre destinée à commettre une ingérence dans les affaires intérieures du peuple afghan.

80. La situation au Moyen-Orient, où les accords de Camp David ont entraîné une nouvelle escalade de la tension, dangereuse pour la paix du monde, nous préoccupe beaucoup.

81. L'attaque barbare par Israël du centre de recherches nucléaires de l'Iraq et ses actes incessants d'agression au sud du Liban ont démontré une fois de plus l'illégalité croissante qui marque les actes d'agression d'Israël commis avec l'encouragement absolu des Etats-Unis.

82. Le meilleur forum pour rechercher les moyens d'apporter un règlement d'ensemble au problème du Moyen-Orient pourrait être une conférence internationale sous la forme proposée par l'Union soviétique. Pour établir une paix juste et durable au Moyen-Orient, il faut — et c'est là une condition *sine qua non* — que soient retirées les forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés et que le peuple arabe de Palestine exerce son droit à l'autodétermination, y compris la création de son propre Etat.

83. Le Gouvernement de la République populaire mongole se déclare pour le règlement le plus rapide possible du conflit entre l'Iran et l'Iraq. La prolongation de ce conflit est à l'avantage des forces de l'impérialisme qui cherchent à reprendre les positions qu'elles ont perdues dans la région.

84. Mon gouvernement appuie toujours l'idée de faire de l'océan Indien une zone de paix et se prononce pour l'élimination de la présence militaire des puissances impérialistes dans cette région. Mon gouvernement préconise la prompt convocation d'une conférence internationale sur l'océan Indien. La République populaire mongole part de

la prémisse que les zones de paix pourraient être un moyen efficace de renforcer la sécurité internationale et de limiter la course aux armements dans les régions concernées.

85. Le Gouvernement de la République populaire mongole continue d'appuyer la lutte du peuple coréen en vue de la réunification pacifique et démocratique de son pays sans ingérence extérieure. Cela exige avant tout la prompte mise en œuvre des dispositions de la résolution de l'Assemblée générale prévoyant la dissolution du prétendu « commandement des Nations Unies » et le retrait des troupes étrangères de la Corée du Sud [résolution 3390A (XXX)].

86. La situation complexe qui règne actuellement en Asie exige d'urgence des efforts concertés afin d'éliminer les foyers principaux de tension et de renforcer la confiance, la compréhension et la coopération mutuelles entre les Etats du continent. Mue du désir sincère de faciliter la réalisation de cet objectif important, la République populaire mongole a présenté une proposition tendant à élaborer et à signer une convention de non-agression mutuelle et de non-recours à la force dans les relations entre les Etats de l'Asie et du Pacifique et, à cette fin, de convoquer une conférence des Etats de ces régions à laquelle pourraient être invités les Etats membres permanents du Conseil de sécurité [voir A/36/388].

87. A propos de cette initiative, le Grand Khoural populaire de la République populaire mongole a lancé un appel aux parlements des pays d'Asie et du Pacifique, qui a été distribué en tant que document officiel de l'Assemblée générale [ibid]. Le Président du Présidium du Grand Khoural populaire, Yu Tsedenbal, a envoyé un message à 50 chefs d'Etat et de gouvernement de pays de ces régions et aux Etats membres permanents du Conseil de sécurité. Ces documents expliquent notre proposition et font part de considérations sur sa mise en œuvre pratique. Dans son message, le camarade Yu Tsedenbal dit que nous sommes prêts à procéder à des échanges de vues et d'opinions avec les pays intéressés, à quelque niveau que ce soit. Nous sommes certains que l'élaboration et la signature d'une convention, qui interdirait le recours à la force dans les relations internationales, permettraient d'éliminer l'une des causes de tension et de conflits dans une zone très vaste du globe terrestre — l'Asie et le Pacifique. Nous exprimons l'espoir que cette proposition sera comprise et appuyée par les Etats de ces régions et par tous les pays attachés à la paix et à la sécurité.

88. Il est inutile de souligner que la proposition de la République populaire mongole répond entièrement aux buts et aux objectifs des Nations Unies et qu'elle vise aussi à contribuer à la mise en œuvre de diverses dispositions de résolutions que l'Assemblée générale a adoptées sur le renforcement de la sécurité internationale et du développement de relations amicales entre les Etats. L'initiative de la République populaire mongole est intrinsèquement liée à la question de la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales que les Nations Unies examinent actuellement de manière active. Elle va dans le même sens que l'initiative prise par l'Union soviétique sur l'élaboration et l'application de mesures propres à instaurer la confiance en Extrême-Orient.

89. Les tentatives faites par les milieux impérialistes en vue de protéger les derniers vestiges du colonialisme, en tant que bastion, et à intensifier leur offensive contre la cause de la libération nationale et sociale des peuples, sous prétexte de combattre le « terrorisme international », ne font qu'envenimer le climat international et nuire à la pleine mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale].

90. La huitième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, consacrée à la Namibie, qui s'est tenue au début de ce mois-ci, a une fois de plus souligné l'aspect urgent que revêt la question de l'octroi de l'indépendance au peuple namibien.

91. Mon pays appuie résolument la lutte pour l'indépendance menée par le peuple namibien sous la conduite de son seul représentant légitime, la South West Africa People's Organization [SWAPO], et se prononce pour l'application de sanctions globales contre le régime d'apartheid de Pretoria, qui occupe illégalement la Namibie. En mettant leur veto à une décision du Conseil de sécurité sur la mise en œuvre de sanctions, les Etats-Unis ont lancé ouvertement un défi aux populations d'Afrique et à l'ensemble de la communauté mondiale, montrant une fois de plus qu'ils appuient le régime raciste d'Afrique du Sud.

92. L'agression armée à grande échelle lancée par Pretoria contre la République populaire d'Angola a clairement démontré le danger que fait peser sur la cause de la paix et de l'indépendance nationale la conjuration des forces impérialistes et racistes. Le Gouvernement et le peuple de la République populaire mongole joignent résolument leur voix à celles qui exigent le retrait immédiat du territoire de la République populaire d'Angola des forces du régime raciste.

93. La délégation mongole partage l'avis du Secrétaire général selon lequel, « de nos jours, les problèmes économiques internationaux sont inextricablement liés au maintien de la paix et de la stabilité ». [Voir A/36/1, sect. XI.]

94. La politique des milieux impérialistes, qui s'efforcent de perpétuer le vieux système de l'exploitation et du diktat, nuit au climat politique mondial et entrave le développement de la coopération internationale qui vise à résoudre les problèmes économiques généraux auxquels se heurte l'humanité. D'après les indices principaux, la situation socio-économique des pays en développement s'aggrave d'année en année.

95. La lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international, à l'abri de l'exploitation et de la discrimination, est un processus objectif. Selon notre délégation, il importe, pour assurer le succès de cette lutte, de tenir compte des réalités du système général des relations économiques mondiales, particulièrement du poids croissant des relations économiques entre les pays socialistes et de leur effet progressif. Il convient également de consolider les dispositions progressives des documents bien connus de l'Assemblée générale sur la restructuration des relations économiques internationales sur une base juste et démocratique. Il faut ajouter que l'absence de progrès dans la restructuration des relations économiques internationales n'est due ni aux formes ni au niveau des négociations mais provient avant tout de la politique pratiquée par les pays capitalistes industriellement développés.

96. Aussi complexe que la présente situation internationale puisse paraître, la paix peut être préservée. Le potentiel économique et de défense croissant de la communauté socialiste, particulièrement de l'Union soviétique, dresse un obstacle insurmontable auquel se heurtent les actes aventuristes des ennemis de la paix, de l'indépendance nationale et du progrès social des peuples.

97. Le rôle du mouvement des pays non alignés, qui a récemment célébré son vingtième anniversaire, s'est considérablement accru en tant que facteur important de la lutte pour la paix et la coopération internationale et contre la politique impérialiste. La lutte menée par l'opinion publique mondiale pour prévenir la menace de guerre et assurer le désarmement englobe des secteurs toujours plus larges dans le monde.

98. A ce propos, la délégation mongole souligne une fois de plus la nécessité de conjuguer les efforts des Nations Unies avec ceux déployés dans la lutte de l'opinion publique mondiale pour la paix et la coopération internationale. Il s'agit là d'une condition indispensable à l'action efficace des Nations Unies en tant qu'instrument du maintien de la paix et de la sécurité internationale.

99. L'admission de la République populaire mongole à l'Organisation des Nations Unies remonte, à un mois près, à 20 ans. La politique étrangère suivie par mon gouvernement pendant cette période a toujours été entièrement conforme aux buts et aux principes des Nations Unies. Mon gouvernement appuie activement les mesures visant à renforcer le rôle et l'efficacité de l'Organisation mondiale en tant qu'instrument important pour renforcer la paix et établir une coopération équitable entre les Etats.

100. La délégation mongole continuera, comme par le passé, à déployer tous ses efforts pour contribuer à l'œuvre constructive de la présente session de l'Assemblée générale visant à réduire les tensions internationales et à consolider l'esprit de compréhension et de coopération mutuelles.

101. M. KHADDAM (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, j'ai plaisir à vous féliciter pour votre élection à la présidence de la trente-sixième session de l'Assemblée générale, et je vous adresse tous mes vœux de succès dans l'accomplissement de votre tâche.

102. Je remercie également M. Rüdiger von Wechmar, président sortant, des efforts qu'il a faits et qui ont permis à l'Assemblée générale de parvenir à des résultats importants.

103. Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la République de Vanuatu et au Belize qui viennent d'être admis à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons hâte de voir les peuples qui continuent de souffrir sous des régimes racistes et colonialistes accéder à l'indépendance et faire partie également de l'Organisation mondiale.

104. En dépit de tous les efforts déployés par les divers organes et conférences des Nations Unies pour renforcer les piliers de la paix et de la sécurité dans le monde, pour alléger les tensions mondiales, contenir et désamorcer les crises difficiles et les foyers de tensions, le monde est néanmoins témoin d'une escalade des tensions et de tentatives persistantes de créer des problèmes et des crises. Cela est principalement dû au fait que l'impérialisme mondial souhaite revenir à un nouveau mode de guerre froide, étendre sa domination le plus possible, créer des sphères d'influence, acquérir des bases et des installations militaires, masser des troupes armées dans certaines régions et déployer tout un réseau destructeur de missiles nucléaires. Tous ces actes ont ramené le monde à l'atmosphère de la guerre froide et ont créé des foyers de conflit qui pourraient exploser à n'importe quel moment et dont les effets et l'étendue pourraient dépasser de loin les frontières régionales.

105. Dans ce contexte, par exemple, les Etats-Unis ont établi la force de déploiement rapide conçue pour mener une action dans la région du golfe Arabique. Nous avons également pris note de l'expansion des bases militaires des Etats-Unis dans les pays du tiers monde et de l'augmentation des flottes militaires dans l'océan Indien et dans la Méditerranée. Les Etats-Unis, après avoir essayé de déployer des missiles nucléaires en Europe de l'Ouest, ont commencé à fabriquer et à stocker la bombe à neutrons, ce qui augmente les éléments d'horreur et de terrorisme et menace l'humanité et le monde d'annihilation.

106. Le monde traverse des crises difficiles dont le nombre et la complexité augmentent, particulièrement à la

suite de la renaissance des méthodes du néo-colonialisme, des desseins de domination, d'hégémonie et d'expansion ainsi que l'augmentation qualitative et quantitative des armements.

107. Devant cette situation, il est impérieux de s'efforcer avec persévérance de rétablir la détente et d'en étendre le cadre. Cela peut être réalisé grâce à la participation de tous les Etats, sur un pied d'égalité, à l'élaboration de la politique de détente afin que celle-ci ait les dimensions internationales requises. Le processus de détente doit reposer sur la justice et le droit des peuples à l'autodétermination, afin de devenir un facteur positif dans la garantie de la paix et de la sécurité internationales et dans l'établissement d'un nouvel ordre dans les relations internationales dans plusieurs domaines.

108. Le désarmement reste une question complexe. Les résolutions de l'Assemblée générale et les efforts des Nations Unies n'ont pas donné jusqu'ici de résultats saluaires pour toute l'humanité et n'ont pas réussi à sauvegarder l'avenir pour les générations futures et la civilisation humaine. Nous constatons au contraire une escalade dans la course aux armements, en particulier dans le domaine des armes de destruction totale. L'exemple le plus important dans ce domaine est la décision des Etats-Unis de fabriquer la bombe à neutrons. Nous sommes également témoins d'une expansion grave des bases militaires des Etats-Unis et de la concentration de troupes et de flottes américaines dans certaines régions. Par conséquent, il est grand temps que l'Assemblée prenne des mesures décisives pour contenir la course aux armements et l'établissement de bases militaires étrangères et pour réduire les forces et en limiter le déploiement. Ainsi, le monde verra que l'Organisation internationale s'efforce fermement et sincèrement d'épargner au monde une guerre destructrice.

109. C'est un fait bien connu que, pour que le désarmement devienne une réalité et atteigne ses objectifs, il doit s'accompagner, dans la pratique, de l'élimination du colonialisme, du racisme et du sionisme, de l'élimination de tous les aspects de l'agression, de l'occupation, de l'hégémonie et de la domination, des sphères d'influence et de l'exploitation étrangère. Les peuples doivent être assurés du respect de leur indépendance, de leur intégrité territoriale, de leur souveraineté et de leur droit à l'autodétermination.

110. A cet égard, il faut remarquer que le racisme et les régimes racistes, particulièrement dans la Palestine occupée et en Afrique du Sud, représentent un problème grave et dangereux. Ces régimes sont dominés par leurs pratiques racistes et leur politique d'agression et d'expansion. Ils renforcent la coopération entre eux dans plusieurs domaines, notamment dans le domaine de la fabrication d'armes nucléaires. Par conséquent, les régions dominées par ces régimes sont devenues, étant donné la faiblesse de la dissuasion internationale, des foyers explosifs menaçant la paix et la sécurité internationales et mettant directement en péril la sécurité et l'indépendance du continent africain et du monde arabe.

111. Devant ce problème grave, l'Assemblée doit prendre une position ferme basée sur la volonté de la communauté internationale. Nous avons toujours confirmé notre appui absolu aux mouvements de libération nationale en Afrique du Sud et en Namibie dans leur lutte pour assurer le droit de leur peuple à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté nationale. Nous nous tenons également fermement aux côtés des Etats de première ligne en Afrique pour contrecarrer les actes d'agression brutales des racistes et les manœuvres tendant à liquider la cause de la libération des peuples d'Afrique australe. Nous déclarons notre ferme appui à l'Angola contre les agressions militaires perpétrées par le régime raciste d'Afri-

que du Sud et demandons à l'Organisation internationale d'imposer les sanctions les plus sévères à l'encontre des agresseurs racistes.

112. En ce qui concerne l'Afghanistan, nous pensons que le Gouvernement afghan a le droit de défendre l'indépendance de l'Afghanistan contre toutes les formes d'ingérence extérieure dans ses affaires intérieures. L'Afghanistan nous préoccupe car nous sommes unis par des liens historiques et culturels, outre le fait que nous sommes membres du groupe des pays non alignés, et nous voulons qu'il en soit toujours ainsi. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important et nécessaire que des négociations aient lieu entre le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan et ses voisins pour arriver à un règlement politique qui assurerait la sécurité et la stabilité de cette région et sauvegarderait l'unité, l'indépendance et le non-alignement de l'Afghanistan.

113. Le problème de Chypre n'est pas encore résolu. Les entretiens entre les deux communautés de Chypre sont encore dans une situation de stagnation. Nous espérons sincèrement qu'une solution sera trouvée, basée sur les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre du respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale, de l'unité et du non-alignement de Chypre.

114. La question de Corée reste également sans solution. Le peuple coréen est encore divisé en deux parties. La solution réside dans l'application de la déclaration commune signée en 1972⁵.

115. Divers organes et institutions spécialisés des Nations Unies continuent leurs efforts pour instaurer un nouvel ordre économique mondial, mais sans aucun résultat jusqu'ici, en dépit des souffrances et des difficultés que connaissent la plupart des pays du monde, en particulier les pays en développement. A notre avis, la cause fondamentale de cette situation se trouve dans les obstacles incessants qu'érigent les Etats capitalistes industriels avancés sur la voie de l'établissement de cet ordre et le fait que ces Etats s'accrochent aux privilèges dont ils jouissent en vertu de l'actuel système économique et monétaire injuste qui repose sur l'exploitation. En conséquence, la volonté de la communauté internationale a été paralysée et tous les efforts dans ce domaine ont échoué.

116. Devant cette situation, il appartient à l'Assemblée et aux différents organes des Nations Unies de multiplier leurs efforts pour établir le nouvel ordre économique mondial, car il serait un pilier essentiel de la prospérité et de la stabilité des peuples du monde et de la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.

117. L'un des foyers les plus graves de tension dans le monde actuel est l'agression israélienne contre la nation arabe en Palestine et les territoires arabes occupés. En dépit des dangers que cette question fait courir à la paix et à la sécurité internationales — étant donné que la région du Moyen-Orient se trouve entre trois continents et contient de vastes réserves d'énergie — les perspectives de paix dans la région semblent presque nulles.

118. L'Organisation internationale a adopté de nombreuses résolutions depuis le commencement du problème palestinien, la création de l'entité sioniste en Palestine et son occupation des autres territoires arabes. Cependant, ces résolutions sont jusqu'ici restées lettre morte en raison du refus d'Israël basé sur sa doctrine sioniste d'expansion et en raison du soutien illimité que les Etats-Unis lui apportent.

119. Les Nations Unies ont, en vue d'une paix juste au Moyen-Orient, énoncé les principes suivants : premièrement, une solution juste de la cause palestinienne basée sur l'octroi au peuple palestinien de son droit à l'auto-

détermination, au rapatriement et à l'établissement d'un Etat indépendant sur son sol national; deuxièmement, le retrait par Israël de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem.

120. L'Organisation internationale a établi un lien entre la décision d'admettre Israël à l'Organisation et l'acceptation par Israël de mettre en œuvre les résolutions de l'Organisation sur la question de Palestine. Néanmoins, toutes ces résolutions et tous les efforts internationaux en vue de préparer la voie à la paix se sont heurtés à un mur de la part d'Israël car celui-ci rejette toute paix qui ne repose pas sur la doctrine sioniste et ne reconnaisse pas que l'occupation est une pratique légitime de l'entité sioniste.

121. Il y a quelques années, après la guerre d'octobre 1973, une possibilité de chercher une paix juste par l'intermédiaire de l'Organisation internationale était, semble-t-il, apparue. De nombreux efforts avaient été faits pour tirer parti de cette possibilité. Cependant, ces efforts ont fait long feu en raison de la participation du Gouvernement égyptien à un accord avec Israël et les Etats-Unis, à Camp David, suivi de la conclusion d'un traité de paix entre les gouvernements égyptien et israélien.

122. Le processus du Camp David a donné les résultats suivants.

123. Premièrement, un déséquilibre politique et militaire dans la région en faveur d'Israël en raison de la défection du Gouvernement égyptien et de l'abandon de ses obligations nationales à l'égard du monde arabe en général et à l'égard de la Syrie et du peuple palestinien en particulier. On comprendra que tout processus de paix entrepris dans un contexte de déséquilibre de la puissance signifie la capitulation totale d'une partie à l'autre. Cela est dû au fait que le conflit qui découle d'un affrontement de puissances ne peut être résolu qu'en rétablissant l'équilibre de la puissance ou par la liquidation d'une partie par l'autre.

124. Parler de paix et de ses possibilités dans le cadre d'un déséquilibre de la puissance, cela signifie l'imposition de conditions de capitulation. C'est tout à fait inacceptable. L'histoire des conflits du monde prouve que des accords qui lèsent l'une des parties constituent des foyers favorisant de nouveaux conflits aussitôt que les circonstances propices se présentent.

125. Deuxièmement, le conflit au Moyen-Orient est un conflit général entre l'agresseur israélien d'une part et les Arabes de l'autre. Un accord entre l'agresseur israélien et un gouvernement arabe ne représente ni une solution ni la fin du conflit. Cet accord représente plutôt une complication et une augmentation des tensions, comme le démontre l'évolution de la situation dans la région.

126. Avant les accords de Camp David, la région connaissait un conflit arabo-israélien. Aujourd'hui, la région vit une intensification des tensions entre les Arabes et les agresseurs israéliens et est le siège d'un nouveau foyer de tension entre le Gouvernement égyptien et tous les gouvernements arabes, en plus de toute une série d'explosions menaçant la sécurité et la stabilité dans la région. Tous les événements qui ont suivi les accords de Camp David ont montré que les solutions unilatérales ou partielles constituent un facteur d'aggravation des tensions et compliquent les problèmes déjà existants.

127. Troisièmement, pour ce qui est du rôle américain dans la région, les Etats-Unis étaient, au début, partie aux négociations; ils ont ensuite assumé le rôle de partenaire dans les relations entre les Gouvernements égyptien et israélien et enfin ils sont devenus partenaire militaire et politique à la suite de l'alliance stratégique conclue récemment avec Israël.

128. Il ne fait aucun doute que l'une des conséquences les plus graves des accords de Camp David a été l'intervention militaire des Etats-Unis dans la région et l'établissement de bases militaires dans un certain nombre de pays de la région, outre l'augmentation des flottes et la formation de la Force de déploiement rapide. Tout cela a été réalisé pour imposer l'hégémonie des Etats-Unis dans la région, accentuant ainsi la tension entre les peuples de la région et l'Administration américaine. On a également assisté à une augmentation de la tension internationale entre les deux superpuissances, ce qui constitue un nouvel élément dans la tension internationale et une menace flagrante à la paix et à la sécurité mondiales.

129. Quatrièmement, la participation du Gouvernement égyptien aux négociations relatives aux droits du peuple arabe palestinien à la prétendue autonomie palestinienne est contraire à toutes les résolutions de l'Organisation des Nations Unies qui ont reconnu le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et considéré l'Organisation de libération de la Palestine [OLP] comme le seul représentant légitime du peuple arabe palestinien.

130. Cette participation n'a fait que compliquer le problème. Il est devenu évident que l'objectif recherché n'est pas le retrait d'Israël du Sinaï mais l'élimination de la cause du peuple palestinien et la formation d'une alliance militaire dans la région créée sur les ruines de la cause palestinienne et au détriment des droits nationaux des nations arabes et des autres territoires arabes occupés.

131. Les accords de Camp David et le traité de paix égypto-israélien ont créé un état de tension dans la région. L'envergure de l'aide militaire que les Etats-Unis accordent à Israël a exacerbé la situation car Israël dispose maintenant d'un arsenal militaire très important qui l'incite à lancer constamment de nouveaux actes d'agression dont les aspects sont les suivants.

132. En premier lieu, les actes d'agression continus contre le Liban et le bombardement des villes et villages libanais et des camps palestiniens sont menés avec une brutalité sans précédent dans l'histoire de l'homme. Les actes brutaux d'Israël ont atteint leur paroxysme avec le bombardement d'une ville pacifique — Beyrouth en l'occurrence — faisant des centaines de morts parmi les civils, détruisant des dizaines de maisons et laissant des milliers de citoyens sans abri.

133. En deuxième lieu, l'attitude arrogante et agressive du Gouvernement israélien est arrivée au point où Israël menace directement et continuellement la Syrie, particulièrement les forces de dissuasion arabes au Liban, et invente de toutes pièces la prétendue crise des missiles syriens au Liban. Les avions israéliens ont bombardé des positions des forces de dissuasion arabes. Lorsque ces forces ont eu recours à leur DCA, Israël a commencé à envoyer des ultimatums à la Syrie lui demandant de retirer sa défense anti-aérienne du Liban. Israël estime qu'il a le droit de jouir de toute sa liberté, de commettre des actes d'agression n'importe où, n'importe quand. En même temps, Israël croit que nous ne sommes pas habilités à exercer notre droit à la légitime défense. Nous avons naturellement rejeté la logique d'agression qui est celle d'Israël. Israël doit subir les conséquences de ses actes d'agression.

134. En troisième lieu, Israël menace les autres pays arabes et leurs structures économiques. Cette menace s'est matérialisée par le bombardement du réacteur nucléaire iraquien.

135. En quatrième lieu, Israël persiste dans sa politique visant à annexer les territoires arabes, à établir des colonies de peuplement, à évincer les citoyens arabes, à modifier les caractéristiques des territoires arabes occupés, faisant

ainsi fi de l'opinion publique mondiale, méconnaissant totalement les graves conséquences de cette politique pour la paix et la sécurité dans la région.

136. Alors que les nations arabes font face à cette situation qui menace leur existence même et leurs intérêts vitaux et met en danger la paix et la stabilité dans la région, les Etats-Unis d'Amérique, en plus de l'assistance militaire et économique considérable qu'ils accordent à Israël, et les bases militaires qu'ils ont déjà implantées dans la région, ont eu recours à une nouvelle mesure qui représente un danger maximum pour les Arabes et leurs intérêts vitaux, et pour la paix et la sécurité dans la région — je veux parler de l'alliance stratégique nouée entre les Etats-Unis — la superpuissance — et l'Etat israélien.

137. Toute une série d'accords dangereux ont été conclus dans le cadre de cette alliance, à savoir l'établissement de bases militaires en Palestine; le stockage d'armements, ce qui signifie naturellement le stockage d'armes à neutrons, malgré l'opposition des gouvernements européens à cette décision américaine; l'établissement d'industries militaires en Israël; l'établissement des liens de coopération entre les organismes américains et israéliens chargés de la sécurité, ce qui signifie que toutes les informations rassemblées par les organismes et services américains, y compris les informations obtenues au moyen de satellites, seront mises à la disposition du Gouvernement israélien; une aide militaire colossale apportée à Israël par les Etats-Unis; enfin, la liaison des intérêts stratégiques américains avec les intérêts stratégiques d'un Etat agresseur dans la région.

138. Ces accords ont été conclus dans le but de « réaliser l'unanimité stratégique de la région contre l'Union soviétique et ses partisans ». Que signifie tout cela?

139. D'abord, ces accords ont irrémédiablement mis en échec les possibilités de paix dans la région, de même que les possibilités de stabilité, de sécurité et de tranquillité dans tout le Moyen-Orient. Les Etats-Unis doivent affronter les Arabes, parce qu'ils ont accepté de lier leurs intérêts stratégiques à ceux d'Israël, au mépris total des intérêts fondamentaux et vitaux du peuple arabe. Par cette politique, le Gouvernement américain a utilisé sa puissance en faveur d'Israël et s'est placé dans une position d'inimitié et d'hostilité à l'égard des Arabes.

140. Ensuite, en réaction à la position américaine visant à porter préjudice aux pays arabes, le monde arabe sera contraint d'adopter certaines mesures et attitudes, et les Etats-Unis porteront seuls la responsabilité de leurs répercussions sur la situation au niveau régional et international.

141. Il existe encore pour les Etats-Unis une possibilité de reconsidérer leur politique et de sortir de ce chemin dangereux à la fois préjudiciable aux Arabes et aux intérêts du peuple américain.

142. Ayant fait un exposé de la situation générale qui règne dans la région et des graves dangers qu'elle présente, nous lançons un appel à toutes les nations éprises de paix, de justice et de liberté pour qu'elles s'élèvent contre la nouvelle alliance conclue entre les Etats-Unis d'Amérique et Israël. En même temps, l'Organisation internationale, en raison de ses responsabilités, est priée de prendre des mesures contre l'agresseur israélien. Du haut de cette tribune, nous adressons également un appel à tous les gouvernements du monde leur demandant d'appliquer les sanctions et les mesures les plus sévères contre Israël en raison de son agression continue, de son refus de reconnaître les droits nationaux inaliénables du peuple arabe palestinien et de son refus de se retirer de tous les territoires arabes occupés.

143. Je puis assurer l'Assemblée que notre peuple, en Syrie, et la nation arabe continueront leur lutte, quels que soient les sacrifices à faire, pour recouvrer leurs droits nationaux et historiques en Palestine et pour libérer les territoires arabes occupés.

144. M. HA VAN LAU (Viet Nam) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses pour votre élection à la présidence de la trente-sixième session de l'Assemblée générale. C'est pour ma délégation une profonde raison de satisfaction que cet honneur ait été réservé à un pays asiatique, membre fondateur du mouvement des pays non alignés, avec lequel le Viet Nam entretient des relations d'amitié cordiale et de coopération fructueuse. Nous sommes persuadés qu'avec votre riche expérience aux Nations Unies et vos qualités personnelles de diplomate chevronné vous saurez conduire les travaux de cette assemblée à d'heureux résultats.

145. J'ai le grand plaisir de souhaiter la chaleureuse bienvenue à la délégation de la République de Vanuatu et à celle du Belize, dont les pays viennent d'être admis au sein de l'Organisation des Nations Unies. La République socialiste du Viet Nam exprime son désir d'entretenir des liens d'amitié et de coopération avec ces deux nouveaux Membres de notre organisation.

146. La présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment particulièrement critique : les acquis de la paix et de la détente internationale, l'indépendance et la sécurité des nations se trouvent sérieusement menacés.

147. Depuis la fin des années 70, les milieux bellicistes américains se sont lancés frénétiquement dans la course aux armements, ressuscitant la guerre froide et sabotant la détente internationale. A présent, cette politique aventureuse se poursuit avec une envergure nouvelle, suscitant une légitime préoccupation de par le monde : recherche de la suprématie militaire, non-ratification du traité SALT II, ajournement des négociations sur le désarmement, augmentation des budgets militaires à un niveau record, déploiement de missiles nucléaires de portée moyenne en Europe, accroissement des forces dites de « déploiement rapide », assistance militaire accrue à Israël, aux racistes sud-africains et autres régimes dictatoriaux, activités d'intervention et de subversion contre les mouvements de libération nationale et les pays indépendants et enfin la récente décision de fabriquer des bombes à neutrons malgré l'opposition de l'opinion publique, y compris aux Etats-Unis.

148. Afin de leurrer l'opinion publique, le gouvernement Reagan se sert de l'enseigne de « lutte contre le terrorisme international », pour déclencher une bruyante campagne de calomnies contre les pays socialistes, les pays non alignés et les mouvements de libération nationale. C'est là la manœuvre bien connue des « pyromanes criant au feu », laquelle vise à discréditer la lutte juste des peuples pour leur indépendance et le soutien des pays socialistes aux mouvements de libération nationale, et à disculper les Etats-Unis de leurs actes de terrorisme tels que guerres d'agression et interventions armées, massacres sans discrimination des populations civiles, actes de subversion et coups d'Etat, assassinats des dirigeants des pays souverains, et provocations militaires délibérées, etc. Le terrorisme le plus criminel parce que perpétré contre les peuples, contre leur droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la sécurité internationale.

149. Les calomnies sur le prétendu « emploi des armes chimiques au Kampuchea, au Laos et en Afghanistan » ne sont qu'une pure manœuvre de propagande des Etats-Unis destinée à camoufler leur course effrénée aux armements, surtout nucléaires, leur décision de fabriquer la

bombe à neutrons, leur utilisation criminelle de l'arme bactériologique contre la population, les récoltes et le cheptel de Cuba, et enfin la guerre chimique menée naguère au Viet Nam du Sud, dont les graves conséquences affecteront plusieurs générations de la population civile au Viet Nam, ainsi que des centaines de milliers de combattants américains et leurs alliés de la guerre d'Indochine.

150. La politique militariste du Gouvernement des Etats-Unis devient plus dangereuse encore avec la collusion de plus en plus poussée entre l'impérialisme et l'hégémonisme, dont la plus récente manifestation est la décision de vendre des armes sophistiquées à la Chine, décision qui a causé une préoccupation légitime dans les pays d'Asie, en particulier ceux de l'Asie du Sud-Est. Il est bien évident que la coopération militaire et la coordination stratégique des deux forces d'agression les plus grandes créent une menace directe à la paix et à la sécurité des peuples, et en premier lieu, en Asie. La guerre d'usure sur tous les plans contre les trois pays d'Indochine, la guerre non déclarée contre la République démocratique d'Afghanistan, l'intensification de livraisons d'armes au Pakistan, à la Thaïlande, les provocations armées et les activités de subversion et de déstabilisation contre les gouvernements légaux des pays de l'Asie du Sud-Est sont les expressions vivantes de cette stratégie commune sino-américaine.

151. Contrairement à la belle rhétorique du Secrétaire d'Etat américain à la tribune de l'Assemblée sur la prétendue stratégie américaine de développement, les Etats-Unis ont pratiqué une politique d'obstruction à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, bloqué les négociations économiques globales, rejeté les demandes légitimes des pays en développement en vue d'un nouvel ordre économique international juste et équitable, exacerbant ainsi les difficultés économiques déjà bien graves de ces pays. La communauté internationale se doit de condamner sévèrement la tentative des Etats-Unis de se servir de l'aide des organisations internationales, au sein et en dehors du système des Nations Unies, comme arme politique de pression contre les pays en développement, à l'encontre des objectifs et des principes de ces organisations.

152. Poursuivant une ligne politique diamétralement opposée, les pays socialistes œuvrent avec persévérance pour la paix, la détente et la sécurité internationales, pour le règlement des différends internationaux par les négociations et la coexistence pacifique.

153. Le peuple vietnamien apprécie hautement le programme de paix pour la présente décennie, avancé par le président Leonid Brejnev au XXVI^e Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique². Il soutient les importantes initiatives de paix présentées par l'Union soviétique, récemment et à la présente session de l'Assemblée générale, dont le projet d'une déclaration sur la prévention d'une catastrophe nucléaire⁶. Ces initiatives, empreintes d'un esprit de responsabilité à l'égard de la destinée de tous les peuples, constituent autant de manifestations éloquentes de la politique de paix de principe de l'Union soviétique, de nature à contribuer à l'assainissement du climat international, à la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde.

154. De même, nous nous félicitons des efforts inlassables déployés par les pays socialistes, le mouvement des pays non alignés et les forces éprises de paix, visant à réduire la tension, réaliser le désarmement et promouvoir la coexistence pacifique. En particulier, nous appuyons l'initiative de la République populaire mongole concernant la signature d'une convention de non-agression et de non-recours à la force dans les relations entre les Etats d'Asie et du Pacifique [voir A/36/388].

155. Les pays socialistes, persévérant dans leur politique de paix et de coexistence pacifique, sont tout aussi déterminés à défendre leurs acquis révolutionnaires et soutiennent fermement la lutte des peuples pour conquérir et sauvegarder leur indépendance et leur liberté, construire une vie nouvelle dans la voie que chacun s'est librement choisie.

156. Le peuple vietnamien réaffirme sa solidarité indéfectible et son soutien fraternel à la lutte du peuple polonais contre les forces réactionnaires intérieures et l'intervention des impérialistes, pour la défense du socialisme en Pologne. Nous sommes convaincus que le peuple polonais, bénéficiant du soutien de l'Union soviétique et de la communauté socialiste, sortira victorieux de cette lutte difficile et complexe.

157. Défiant toutes les manœuvres hostiles du Gouvernement de Washington, la République de Cuba continue de se renforcer à tous égards et d'aller de l'avant avec dignité et confiance. Ses réalisations, arrachées au prix d'héroïques efforts, ont valeur d'exemple pour tous les peuples engagés dans le combat pour les idéaux de paix, d'indépendance, de liberté et de socialisme. Se tenant fermement aux côtés du peuple cubain frère, le peuple vietnamien exige que les Etats-Unis cessent de porter atteinte à Cuba, qu'ils mettent fin au blocus économique, au sabotage, au chantage et aux menaces à l'encontre de ce pays frère, qu'ils restituent à Cuba la base de Guantánamo illégalement occupée.

158. En Asie, le peuple vietnamien soutient sans réserve la juste lutte du peuple afghan pour la sauvegarde de son indépendance et de sa souveraineté et des acquis de la révolution d'avril. Nous condamnons avec force la guerre non déclarée des impérialistes, des hégémonistes et autres réactionnaires visant à s'ingérer dans les affaires intérieures de la République démocratique d'Afghanistan. Les récentes propositions contenues dans la déclaration du 24 août 1981 du Gouvernement de l'Afghanistan [A/36/457] sont réalistes et constructives et pourront servir de base pour une solution politique menant à la normalisation de la situation dans cette région.

159. Par sa politique extérieure de paix, d'indépendance et de non-alignement, la République de l'Inde apporte une grande contribution au règlement des problèmes internationaux et est devenue un facteur important de paix, de développement et de sécurité en Asie et dans le monde. La décision du Gouvernement indien de reconnaître la République populaire du Kampuchea et l'assistance qu'il apporte à la reconstruction de ce pays martyr sont autant d'illustrations éclatantes de cette sage politique.

160. Nous appuyons les efforts déployés par l'Inde, Madagascar et d'autres pays visant à faire de l'océan Indien une zone de paix. Nous sommes pour la convocation à bref délai de la Conférence internationale sur l'océan Indien, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et du mouvement des pays non alignés. Les impérialistes doivent mettre fin à leur présence militaire, démanteler leurs bases existantes, dont celle de Diego Garcia.

161. De concert avec l'humanité progressiste, le peuple vietnamien condamne énergiquement l'escalade des agressions sanglantes perpétrées par les sionistes d'Israël, depuis les tractations de Camp David, contre le peuple de Palestine et les peuples des autres pays arabes, en particulier le pilonnage sans discrimination des populations civiles au Liban, le bombardement du centre de recherches nucléaires pacifiques d'Iraq. Une solution correcte et équitable à la situation dans cette région ne peut être trouvée qu'avec la participation de l'OLP, seul représentant authentique du peuple palestinien, et doit se baser sur la liquidation totale des conséquences de l'agression d'Israël

ainsi que la pleine réalisation des droits nationaux fondamentaux du peuple palestinien, y compris celui d'établir son propre Etat indépendant et souverain.

162. Ayant à cœur la cause de la paix et de la solidarité des peuples face à l'impérialisme, le Viet Nam formule le vœu que le conflit armé entre l'Iraq et l'Iran puisse trouver une solution rapide par les négociations.

163. Nous exprimons notre solidarité avec la République populaire démocratique de Corée dans la juste lutte pour la réunification pacifique de la Corée sans ingérence étrangère.

164. En Afrique, le monde est témoin à l'heure actuelle de la lutte bouillonnante et victorieuse des peuples de ce continent pour liquider les derniers bastions du colonialisme, du racisme et de l'*apartheid* appuyés par l'impérialisme. Le peuple vietnamien soutient fermement la lutte du peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, et celle du peuple sud-africain, sous la direction de l'African National Congress, par tous les moyens dont ils disposent, pour l'exercice de leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance véritables. Dans cet esprit, nous apportons notre plein soutien aux récentes résolutions de l'OUA, ainsi qu'à celle de la huitième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, concernant la question de la Namibie.

165. Le peuple vietnamien apporte son soutien fraternel à la lutte des peuples de l'Angola, du Mozambique et des autres pays de première ligne pour la défense de leur souveraineté et de l'intégrité territoriale de leurs pays respectifs, et condamne énergiquement les racistes sud-africains ainsi que les traîtres de l'UNITA⁷, entretenus par les impérialistes et la réaction internationale, qui s'opposent à la République populaire d'Angola.

166. Le peuple vietnamien apprécie hautement les fermes positions exprimées dans le traité tripartite entre la Jamahiriya arabe libyenne, la République démocratique populaire du Yémen et l'Ethiopie, visant à sauvegarder la souveraineté de chaque pays respectif et la sécurité de la région; il réaffirme son soutien total à la juste lutte du peuple de la République arabe sahraouie démocratique sous la direction du Front POLISARIO⁸ pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. De même, il accorde son appui à la lutte du peuple de Chypre pour sauvegarder l'unité et l'intégrité territoriales de son pays.

167. Le continent latino-américain est actuellement le théâtre d'un vaste mouvement d'opposition à la politique d'intervention et de déstabilisation de la part des Etats-Unis. Nous soutenons résolument le peuple et le Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua, le peuple et le Gouvernement de la Grenade dans leur œuvre d'édification et de défense nationales; notre soutien est également acquis à la lutte du peuple et du Gouvernement du Panama pour assurer la pleine souveraineté du Panama sur la zone du canal. De même, la vaillante lutte des peuples de Porto Rico, du Chili ainsi que la lutte héroïque du peuple salvadorien, menée par le Front Farabundo Marti de libération nationale et le Front démocratique révolutionnaire d'El Salvador, jouissent de la sympathie et du soutien vigoureux de notre peuple.

168. L'Assemblée générale s'apprête à célébrer solennellement le vingtième anniversaire de la première Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés. Au cours de ces deux décennies, le mouvement des pays non alignés, fermement attaché à ses objectifs de lutte anti-impérialiste, consolidant la solidarité au sein du mouvement et avec les autres forces de paix et de progrès, a surmonté toutes les épreuves, s'est développé sans cesse et s'est transformé en une importante force politique dans le monde, apportant sa contribution méritoire à la lutte des peuples pour l'indépendance poli-

tique et la souveraineté économique, pour la paix et la sécurité internationales.

169. A l'heure actuelle, la situation en Asie du Sud-Est demeure l'un des sujets de préoccupation de la communauté internationale. D'aucuns se démènent pour essayer de jeter la confusion sur les événements survenus ces dernières années dans cette région. Mais la réalité fait justice de toutes les distorsions, elle est plus convaincante que n'importe quelle rhétorique, aidant à distinguer le vrai du faux, à délimiter le bien du mal.

170. L'opinion est chaque jour plus éclairée sur le danger principal menaçant l'indépendance et la sécurité des pays en Asie du Sud-Est, ainsi que la paix et la stabilité de la région. Nombre d'observateurs avisés s'accordent à constater qu'après le fiasco de leur entreprise contre le Kampuchea, le Viet Nam et le Laos au cours des années 79 et 80 les autorités de Pékin, en collusion avec les Etats-Unis, s'emploient à l'heure actuelle à mener une véritable guerre d'usure sur tous les plans contre les trois pays d'Indochine : concentration de 400 000 hommes de troupe à proximité de la frontière entre le Viet Nam et la Chine, avec la menace permanente d'envahir le Viet Nam une deuxième fois, multiplication de leurs activités de provocation et de conflit armé le long des frontières entre le Viet Nam et la Chine et entre le Laos et la Chine, rassemblement de traîtres à leurs patries et recrutement de mercenaires pour fomenter des troubles et entreprendre des activités subversives dans leurs pays d'origine, intensification de la guerre psychologique, et campagne de presse à l'échelle mondiale contre le Viet Nam, blocus économique, etc., tout est mis en œuvre pour faire pression sur le Viet Nam et les autres pays de l'Indochine, les affaiblir et les subjuguier. En particulier, les autorités de Pékin ont intensifié le ravitaillement en vivres et en armes des débris polpotistes et autres Khmers réactionnaires; elles se démènent pour mettre sur pied le soi-disant « front uni » des différents groupes de réactionnaires khmers, afin de dissimuler le maintien de la clique de génocide de Pol Pot.

171. Ce qu'il faut souligner, c'est que cette politique de Pékin, hostile aux trois pays d'Indochine, est cautionnée et encouragée par Washington. Continuant de jouer la carte chinoise, les milieux bellicistes des Etats-Unis appellent ouvertement à faire le maximum de pression sur tous les plans : politique, économique, diplomatique, voire militaire, afin de « saigner le Viet Nam ». Que ceux qui veulent utiliser la force pour tenter de subjuguier le Viet Nam et les autres pays d'Indochine se souviennent des enseignements d'un passé encore tout récent!

172. Les autorités de Pékin n'ont pas non plus renoncé à leur politique traditionnelle d'ingérence et de division à l'encontre des pays de l'Asie du Sud-Est. D'une part, Pékin se répand en amabilités à l'adresse des pays de la région; d'autre part, il refuse de cesser son soutien aux groupes armés de pseudo-révolutionnaires dans leurs activités de subversion et fait traîner la guerre civile et les conflits internes dans nombre de ces pays. Ne renonçant à aucune de ses revendications sans fondement à l'encontre du territoire — tant terrestre que maritime — de presque tous ses voisins, la Chine continue d'occuper illégalement des portions du territoire de ces pays, dont l'archipel vietnamien de Hoang Sa (Paracels). Depuis des décennies, la Chine englobe arbitrairement la quasi-totalité des étendues de la mer de Chine méridionale dans ses frontières maritimes, niant ainsi les droits souverains des pays de l'Asie du Sud-Est riverains de cette mer sur leurs zones économiques exclusives et leurs plateaux continentaux.

173. De vastes secteurs de l'opinion mondiale, et même des milieux dirigeants des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ANASE], réalisent chaque jour plus clairement que c'est la politique hégémoniste et

expansionniste de la Chine qui constitue le plus grand danger contre la paix et la stabilité dans la région.

174. La réalité de ces trois dernières années a montré clairement que, contrairement à l'attente de ses ennemis, le Viet Nam ne s'est pas effondré. Bien au contraire, grâce à sa politique juste, à ses propres efforts, et jouissant de l'aide fraternelle de l'Union soviétique et des autres pays socialistes ainsi que du soutien de nombreux amis de par le monde, le Viet Nam est en train de surmonter pas à pas les énormes difficultés laissées par plus de 30 années de guerre d'agression étrangère et des calamités naturelles successives, concentrant tous ses efforts pour la reconstruction et la défense de sa patrie.

175. Le peuple lao, laborieux et créateur, uni et vigilant, a enregistré pour sa part de grandes réalisations dans l'œuvre de reconstruction nationale, tout en mettant en échec les manœuvres successives d'ingérence et d'activités subversives de la part des expansionnistes de Pékin, défendant fermement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. En politique étrangère, ayant à cœur la solidarité avec le Viet Nam, le Kampuchea et la communauté socialiste, la République démocratique populaire lao joue un rôle grandissant dans la cause de la paix, de la stabilité et de la coopération en Indochine et en Asie du Sud-Est. Elle ne ménage d'autre part aucun effort en vue de transformer la frontière entre le Laos et la Thaïlande en frontière de paix, d'amitié et de coopération.

176. Ce qui emporte l'admiration de l'opinion, c'est la renaissance rapide du peuple kampuchéen. En moins de trois années seulement, ce vaillant peuple survivant au terrible génocide commis par la clique de Pol Pot a repoussé la famine et réorganisé la vie familiale et sociale. Les activités économiques, culturelles et religieuses du pays se sont progressivement normalisées. Le peuple kampuchéen, maître de sa destinée, a tenu des élections générales vraiment libres et démocratiques dans tout le pays pour élire à tous les échelons ses organes du pouvoir d'Etat et adopter sa constitution. Ces grandes réalisations démontrent à l'évidence que la République populaire du Kampuchea est un Etat indépendant et souverain et que le peuple kampuchéen, ayant réalisé pleinement son droit à l'autodétermination, est en train de progresser résolument sur la voie qu'il s'est librement choisie.

177. La clique des polpotistes — qui ont assommé des millions de Kampuchéens à coups de pioches et de haches et que pourtant d'aucuns à cette tribune qualifient cyniquement de « patriotes » — n'a nullement sa place en aucune partie du territoire du Kampuchea. Continuer à reconnaître ces bourreaux comme représentants du peuple kampuchéen au sein de l'ONU constitue une insulte à la mémoire des trois millions de victimes du génocide polpotiste et à ce peuple martyr qui est en train de reconstruire son pays. Cela constitue une grossière ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchea et une violation flagrante du droit à l'autodétermination du peuple kampuchéen, en complète contradiction avec les principes de la Charte des Nations Unies. Une telle attitude ne fait qu'encourager l'expansionnisme chinois, aggraver la tension en Asie du Sud-Est et empêcher les Nations Unies d'avoir le rôle qui devrait leur revenir dans la solution des problèmes de la paix et de la sécurité dans cette région. La justice et le droit exigent qu'il soit mis fin à cette absurdité. La clique de Pol Pot doit être expulsée de cette organisation et le siège du Kampuchea à l'ONU restitué au Conseil d'Etat de la République populaire du Kampuchea, seul représentant légal et authentique du peuple kampuchéen.

178. La réalité des trois dernières années prouve que, s'il existe une menace à l'égard de la sécurité des pays de l'ANASE, de la paix et de la stabilité dans la région, elle

ne provient pas des pays de l'Indochine mais de la politique hégémoniste et expansionniste des autorités de Pékin. Dans l'histoire, le Viet Nam n'a jamais envahi les pays de l'ANASE; par contre, la Thaïlande a trois fois envahi le Viet Nam et plusieurs fois agressé le Laos et le Kampuchea. Nombre de pays membres de l'ANASE ont, à des degrés divers, prêté la main aux Etats-Unis d'Amérique dans leur guerre d'agression contre les trois pays de l'Indochine.

179. Les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea, par leur lutte pleine de sacrifices contre l'agression extérieure, ont contribué à inaugurer une nouvelle période favorable à l'indépendance, à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est. A présent, le fait que le peuple kampuchéen a renversé le régime de Pol Pot, que le peuple lao lutte avec succès contre les activités d'ingérence et de subversion de la part de Pékin et que le peuple vietnamien s'avance à pas sûrs dans la reconstruction et la défense de sa patrie après avoir repoussé l'agression chinoise a contribué efficacement à faire reculer le danger d'hégémonie et d'expansion de Pékin sur cette région. De par sa politique étrangère de paix, d'indépendance, d'amitié et de coopération internationale, la République socialiste du Viet Nam, conjointement avec la République démocratique populaire lao et la République populaire du Kampuchea, constitue un facteur positif d'importance dans la préservation de la paix et de la stabilité dans cette région stratégique du monde.

180. Certains cherchent à imputer le manque de paix et de stabilité en Asie du Sud-Est au prétendu expansionnisme de l'Union soviétique ou aux relations vietnamo-soviétiques. La réalité des faits a prouvé que, durant les quatre dernières décennies, parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'Union soviétique est le seul pays qui n'a jamais mené de guerre d'agression contre aucun des pays de l'Asie du Sud-Est. Au contraire, elle s'est mise résolument du côté des peuples de l'Indochine dans leur lutte patriotique contre l'agression étrangère, contribuant ainsi à consolider l'indépendance et la sécurité des trois pays d'Indochine et à sauvegarder la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Il est aussi parfaitement clair que les relations vietnamo-soviétiques ne menacent aucun pays tiers.

181. A l'heure actuelle, pour rétablir la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, il importe qu'il soit mis fin à la politique d'intervention, d'agression et de menace de guerre poursuivie par les hégémonistes chinois en collusion avec les impérialistes et autres réactionnaires à l'encontre de l'indépendance, de la souveraineté et de la sécurité des pays de la région. La clef du prétendu problème du Kampuchea, s'il en est un, est de résoudre les contradictions qui existent réellement entre la Chine et les trois pays d'Indochine et non la contradiction fictive entre ces derniers et les pays de l'ANASE.

182. Dans le passé, les peuples des trois pays d'Indochine n'ont cessé de se solidariser et de coordonner leur lutte pour l'indépendance et la liberté de chacun d'eux. L'histoire a montré que cette solidarité est vitale pour chacun de nos trois peuples car nous avons toujours eu à lutter contre des agresseurs beaucoup plus forts qui n'ont cessé de nous diviser et de nous opposer l'un à l'autre dans le dessein d'affaiblir et d'annexer les trois pays.

183. Dans les circonstances actuelles, face au danger qui menace sérieusement leur indépendance et leur sécurité, les trois pays n'ont d'autre alternative que de s'unir une fois de plus et de s'entraider dans la lutte contre l'agresseur. C'est là le droit de légitime défense individuelle et collective des peuples de la péninsule indochinoise, droit expressément reconnu à tous les peuples par la Charte des Nations Unies. Il est regrettable que certains à cette tri-

bune aient délibérément semé la confusion entre l'agresseur et les victimes de l'agression, pour dénier aux victimes ce droit sacré de légitime défense. De même, ils ont oublié la réalité de la récente guerre d'agression chinoise contre le Viet Nam et passé sous silence la présence actuelle des dizaines de divisions de troupes chinoises à la frontière entre la Chine et le Viet Nam, commettant chaque jour des crimes innombrables contre la population vietnamienne frontalière, parallèlement à la menace chinoise d'agresser le Viet Nam une seconde fois.

184. En ce qui concerne la présence des troupes vietnamiennes au Kampuchea, le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam et le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea ont, à maintes occasions, déclaré que cette présence n'était que temporaire et ne servait qu'à parer à la menace chinoise, en collusion avec les impérialistes; elle n'est dirigée contre aucun pays tiers. Dès que cette menace aura cessé, d'un commun accord entre les deux pays, ces troupes seront retirées du Kampuchea. Dès maintenant, si la paix et la stabilité sont garanties sur la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande, le Viet Nam et le Kampuchea se mettront d'accord pour un retrait partiel de ces troupes. Les trois pays indochinois ont, par ailleurs, proposé l'établissement d'une zone démilitarisée des deux côtés de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea, avec une forme de contrôle international à décider entre les deux pays intéressés.

185. La position du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea est explicite : toute résolution de l'Organisation des Nations Unies sur le Kampuchea s'avérera nulle et non avenue si le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea n'a pas participé à son élaboration et donné son accord et si les Nations Unies continuent à permettre à la clique de génocide de Pol Pot et ses consorts d'usurper le siège du Kampuchea à cette organisation. La prétendue Conférence internationale sur le Kampuchea, convoquée sur la base d'une situation fictive, n'est qu'une intrigue politique de ses auteurs visant à intervenir dans les affaires intérieures de la République populaire du Kampuchea, Etat indépendant et souverain. Le Comité spécial créé par cette conférence, qu'on essaie maintenant de légaliser par une résolution de l'Assemblée générale, n'est qu'un subterfuge pour abuser du mécanisme des Nations Unies afin d'imposer la prétendue « solution politique globale » à cet Etat souverain, solution que le peuple et le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea ont définitivement rejetée.

186. Le comportement de la délégation chinoise à ladite conférence ne laisse aucun doute à cet égard : la Chine est décidée, contre vents et marées, à faire prévaloir une solution militaire et à imposer à nouveau la clique de génocide de Pol Pot au peuple du Kampuchea.

187. Pour leur part, les pays de l'ANASE, tout en se déclarant favorables au dialogue, en fait se sont montrés complices ou tout au moins ont acquiescé aux intrigues de Pékin. Il est clair que ce n'est pas là la voie menant à la paix et à la stabilité dans la région, mais tout au contraire cela conduirait à la tension et à la crise, allant à l'encontre des intérêts mêmes de ces pays.

188. Le peuple vietnamien est déterminé à lutter, coude à coude, avec les peuples lao et kampuchéen pour faire échec à la politique d'intervention et d'agression des dirigeants de Pékin contre les trois pays de l'Indochine. Cependant, il tient à cœur l'amitié traditionnelle avec le peuple chinois et n'épargne aucun effort en vue de normaliser les relations entre les deux pays sur la base des principes de coexistence pacifique, du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriales de chaque pays et du principe de règlement des différends par voie de négociations. C'est dans cet esprit que le Gouver-

nement du Viet Nam a, en maintes occasions, proposé des négociations avec le Gouvernement chinois.

189. Récemment, le 31 août dernier, faisant preuve de persévérance, nous avons fait une nouvelle proposition demandant la reprise en septembre ou octobre de cette année de la troisième série de négociations entre le Viet Nam et la Chine, interrompues depuis plus d'un an par la Chine, afin de discuter des questions d'intérêt commun et normaliser les relations entre les deux pays. Dans l'immédiat, nos propositions portent sur les mesures urgentes pour restaurer la paix et la stabilité à la frontière entre les deux pays, comprenant la cessation des hostilités, la séparation des forces armées des deux pays et la création d'une zone démilitarisée. Le Viet Nam réaffirme également sa détermination à signer avec la Chine un traité de non-agression et de coexistence pacifique. Il est regrettable que ces propositions aient été rejetées par la République populaire de Chine.

190. Au sujet des relations entre les pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE, des divergences existent entre les deux groupes de pays quant à l'analyse des causes de la situation de tension et d'instabilité en Asie du Sud-Est et, partant, aux voies et moyens de rétablir la paix et la stabilité dans cette région. Bien que, dans l'immédiat, ces divergences ne peuvent pas encore être résolues, les deux groupes de pays ont cependant une bonne base pour progresser vers un règlement des problèmes de la région, car tous les deux ont des intérêts communs fondamentaux, à savoir la paix et la stabilité au Sud-Est asiatique. Dans les déclarations des Conférences des ministres des affaires étrangères des trois pays à Vientiane, à Ho Chi Minh-Ville et à Phnom Penh, les trois pays de l'Indochine ont, à plusieurs reprises, avancé des propositions réalistes dans ce sens. Depuis le début de cette année, les Ministres des affaires étrangères du Laos et du Viet Nam ont effectué nombre de rencontres avec leurs homologues de presque tous les pays de l'ANASE. Ces rencontres ont contribué à promouvoir le processus de dialogue et de consultations régionales et à améliorer la compréhension mutuelle entre les pays de l'Asie du Sud-Est.

191. Les pays de l'Indochine n'ont jamais l'intention d'imposer leurs vues aux pays de l'ANASE. De même, les pays de l'ANASE ne devraient non plus garder l'illusion de pouvoir imposer leurs vues aux pays de l'Indochine. Pour être réalistes il faut mettre de côté nos divergences et entamer le dialogue sur la base de l'égalité conformément au principe selon lequel les affaires de l'Asie du Sud-Est doivent être réglées par les pays de cette région eux-mêmes, sans qu'aucun côté impose ses vues à l'autre et sans aucune ingérence extérieure. C'est là la voie correcte conduisant à la paix et à la stabilité de la région et à la réalisation de la coexistence pacifique entre les deux groupes de pays, répondant aux intérêts des peuples de l'Asie du Sud-Est et de la paix du monde, en pleine conformité avec la Charte des Nations Unies et les principes du mouvement des pays non alignés. Dans la Déclaration de la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés [voir A/36/116 et corr.1, annexe], tenue à New Delhi au mois de février 1981, il n'est pas question de convoquer une conférence internationale sur le Kampuchea, mais d'appeler tous les Etats de la région à entamer un dialogue conduisant au règlement de leurs différends et à l'établissement d'une paix et d'une stabilité durables dans

la région, ainsi qu'à l'élimination d'ingérences et de menaces d'intervention des puissances extérieures.

192. Le principe selon lequel les affaires d'une région doivent être réglées par les Etats de la région par voie de négociations sur la base du respect de l'indépendance et de la souveraineté de chaque pays, sans ingérence extérieure, est devenu une pratique courante en honneur en de nombreuses régions du monde, en Europe, en Afrique et en Amérique latine.

193. Ma délégation voudrait attirer l'attention de l'Assemblée sur les principes régissant les relations de coexistence pacifique entre les deux groupes de pays de l'Indochine et de l'ANASE en vue d'édifier la paix, la stabilité, l'amitié et la coopération en Asie du Sud-Est, principes énoncés à la présente session de l'Assemblée générale par M. Sipraseut, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao [voir 16^e séance], en accord avec le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam et celui de la République populaire du Kampuchea. Ces principes sont conformes à la réalité actuelle en Asie du Sud-Est et répondent entièrement aux intérêts et aux profondes aspirations de tous les peuples de la région et au désir de tous ceux qui sont attachés à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est, désir exprimé par beaucoup de représentants au sein de cette Assemblée même.

194. Ma délégation voudrait croire que ces principes constitueraient également une contribution utile aux travaux de l'Assemblée lors de l'examen du point 34 de l'ordre du jour intitulé « Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est ».

195. Pour conclure, nous sommes placés à l'heure actuelle devant de hautes responsabilités historiques à l'égard de la paix et de la sécurité des peuples. Nous vivons une époque où les peuples sont pleinement conscients de leurs capacités et prennent en leurs mains l'initiative de l'histoire. Avec le développement continu des forces du socialisme, d'indépendance nationale, de la démocratie et de la paix, nos peuples sont en mesure de préserver la détente, de maintenir la paix, de consolider l'indépendance nationale, de réaliser la coexistence pacifique et d'édifier une vie heureuse selon le génie et les particularités de chacun d'eux. Le peuple vietnamien et son gouvernement sont prêts à déployer tous leurs efforts pour apporter leur modeste contribution à cette noble cause commune.

La séance est levée à 13 h 15.

NOTES

1. Voir document OEA/Ser. G, CP/INF.1795/81 de l'Organisation des Etats américains, du 9 septembre 1981.
2. Voir CD/228, Appendice II/Vol. I, document CD/160.
3. Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément n° 27*, document CCD/559.
4. Voir CD/228, Appendice III/Vol. VII, document CD/PV.148.
5. Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément n° 27*, annexe I.
6. Adopté ultérieurement en tant que résolution 36/100.
7. União Nacional para la Independência Total de Angola.
8. Frente Popular para la liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro.